M. l'abbé L.-N. Raymond

85e ANNEE
No. 50

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

VENDREDI
30 JANVIER
1942

M. F. Guertin, de S.-Denis, réélu président de la Société d'Agriculture de notre comté

Les autres membres du conseil de direction ont été réélus mardi, sauf M. Oscar Bélisle, que remplace M. Joseph Fontaine.— Dans la Société d'Agriculture du comté de Bagot, les membres du conseil de direction ont aussi été réélus, sauf un.

M. François Guertin, de Saint-Denis-sur-Richelieu, a été réélu mardi président de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe. Tous les autres membres du conseil de direction ont été réélus, sauf M. Oscar Bélisle, de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, qui remplace M. Joseph Fontaine. Le conseil se compose donc comme suit: M. François Guertin, président; Elphège Lagassé, vice-président, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; A.-H. Demers, secrétaire, Saint-Hyacinthe; Hector Tessier, agronome, Saint-Hyacinthe; directeurs, MM. Herménégilde Rodier, Saint-Barnabé; Ernest Roy, Saint-Charles - sur - Richelieu; Roméo Bourgauit, Saint-Jude; Joseph Fontaine, Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Clodomir Drapeau, La Présentation; Roméo Jeanson, Saint-Bernard; Arthur Fontaine, Saint-Damase; Wilfrid Chabot, Saint-Thomas d'Aquin; Charles-A. Messier, Sainte-Madeleine; Joseph L'Archevêque, Saint - Hyacinthe; S.-J. Chagnon, Saint-Hyacinthe.

* * *

Saint-Liboire, 29, (Spéciale)

Dans la Société d'Agriculture du comté de Bagot, il n'y a qu'un changement, cette année: M. Victor Rodier, de Saint-Liboire, remplace comme directeur M. Léonide Rivard, du même endroit. Pour le prochain exercice, le conseil de direction se compose comme suit: MM. Hectance Charpentier, président, de Saint-Simon; Cyrille Dumaine, député de Bagot à l'Assemblée législative, vice - président, d'Upton; Raphaël Rousseau, d'Acton Vale, et Georges Milette, Saint - Hyacinthe, agronomes; Hilaire L'Heureux, secrétaire-trésorier, Saint-Hugues; directeurs, MM. Antonio Benoît, Saint - Théodore d'Acton; Gustave Fontaine, Saint-Hugues; Ernest Benoît, Saint-Nazaire d'Acton; Aimé Laliberté, Sainte-Rosalie; Valmore Loiselle, Saint-André d'Acton; Elias Lussier, Saint-Dominique; Euclide Poitras, Sainte - Hélène; Victor Rodier, Saint-Liboire; Georges Théberge, Saint-Pie.

M. A. Sansoucy, de S.-Pie, victime d'un fâcheux accident

Saint-Pie, 29, (Spéciale)

M. Arthur Sansoucy, boucher, de Saint-Pie de Bagot, a été victime mardi d'un fâcheux accident. S'étant rendu sur sa terre pour y aller chercher un voyage de foin, ses chevaux glissèrent sur le sol glacé au sortir de la grange, s'affolèrent et prirent soudain le mors aux dents. M. Sansoucy fut précipité en bas de la charge et traîné longuement, cramponné aux guides, sur les guérêts rugueux. Son fils Lucien et son neveu, M. Wilfrid Phaneuf, qui se trouvaient dans la grange, se portèrent immédiatement à son secours. Il souffre de contusions par tout le corps, mais les médecins n'ont diagnostiqué aucune blessure grave.

:-o-:

M. Alfred Bergeron est affligé par le feu, à Saint-Hugues

Saint-Hugues, 28, (Spéciale)

Un incendie dont on ignore la cause a entièrement rasé à Saint-Hugues, comté de Bagot, la maison de M. Alfred Bergeron, cultivateur dans le rang Bourgchemin. Tout le mobilier de M. Bergeron a été réduit en cendres, ainsi qu'une somme de $300., en billets de banque, qu'il n'avait pas eu le temps de déposer à la banque. Les pertes totales sont d'environ $1.500.

PUBLICATIONS FRANÇAISES



Le colonel J.-H. Chaballe, chef du Bureau des Publications françaises de l'Armée canadienne, entouré de ses officiers. Assis, de gauche à droite, le lieutenant J.-G. Smits, B.A.; le major Pierre Daviault, membre de la Société royale du Canada; le colonel J.-H. Chaballe, M.C., V.D.; le capitaine Léopold Lamontagne, B.A., licenciéès-lettres; debout, dans le même ordre, les lieutenants R. Robichaud, B.A., Urbain Simoneau, B.A., avocat, Gaston Charbonneau, J.-Guillaume Dunn, B.A., avocat, R. Tessier.

Une affaire vieille d'un an a ses répercussions devant les tribunaux de Montréal

La maison J.-B. Baillargeon, de Montréal, réclame des dommages de $567. à M. Jean Legault, à la suite d'une collision entre son camion et l'auto de M. Legault, entre Granby et Saint-Paul d'Abbotsford.

Abbotsford, 27, (Spéciale)

Voici une affaire vieille d'un an et quelques jours, qui a ses répercussions devant les tribunaux. Le 21 janvier 1941, un camion à remorque, appartenant à la maison J.-B. Baillargeon Limitée, Montréal, roulait sur la route nationale, entre Granby et Saint-Paul d'Abbotsford, (Rouville). Il entra en collision avec l'automobile de M. Jean Legault. Le lourd véhicule culbuta dans un fossé profond. A Montréal ces jours derniers, devant l'honorable juge Alphonse Décary, s'instruisait la cause de la compagnie demanderesse qui réclame des dommages évalués à $567, et attribués à cet accident.

La demanderesse a soumis les moyens suivants au tribunal. Le défendeur, qui venait en sens inverse, se trouvait en arrière d'un traîneau, (sleigh) tiré par deux chevaux. Il tenta de dépasser l'attelage sans se préoccuper qu'à ce moment le camion de la demanderesse venait vers lui. Le défendeur en voyant le lourd véhicule et sa remorque, appliqua ses freins, mais la route étant couverte de glace, la voiture du demandeur dérapa vers la gauche, et c'est en tentant de se ranger le plus possible vers la droite pour éviter l'accident, que le camion a été frappé. Le choc précipita le véhicule et sa remorque dans un fossé.

Le défendeur a allégué, de son côté, qu'en arrivant au sommet d'une côte, il vit le traîneau et les deux chevaux, à cent pieds devant lui. Il vit aussi le camion de la demanderesse qui arrivait à 45 milles à l'heure. C'est en faisant l'impossible pour éviter la collision que le choc se produisit. Le défendeur conclut que les dommages réclamés n'existent pas et ne découlent ni directement ni immédiatement de la collision, et que l'action devrait être renvoyée avec dépens. Me Désiré-L. Dubois, C.R., représente la compagnie Baillargeon. Me René Larivée occupe pour le défendeur.

:-o-:

Deux anciens de notre Séminaire sont boursiers

Deux anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont parmi les boursiers des gouvernements d'Ottawa et de Québec, dont les noms viennent d'être rendus publics par l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province. Ce sont MM. Jacques Cayer, de Saint-Hyacinthe, étudiant en médecine à l'Université Laval, Québec, et Germain Gagné, étudiant en génie civil, à l'Université de Montréal. M. Jacques Cayer est le fils de M. et Mme Georges Cayer, de notre ville, et le frère du Dr Lomer Cayer, Québec; M. Germain Gagné est le fils de M. Albert Gagné, de Saint-Césaire de Rouville.

...nniversaire du ...acre de S. E. ...gr A. Douville

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, célébré hier, jeudi, le second anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette occasion, un banquet a réuni les membres du clergé, au palais épiscopal. S. E. Mgr Douville fut nommé évêque titulaire de Vita et auxiliaire de Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 1939, et la cérémonie de son sacre se déroula à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le 19 janvier 1940.

Un haut poste est confié à M. J.-A. Leclerc

M. J.-A. Leclerc, B.A., B.S.A., natif de cette ville, nommé agronome régional des comtés comprenant et environnant Montréal.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a annoncé mercredi la nomination de M. J.-A. Leclerc, B.A., B.S.A., au poste d'agronome régional des comtés comprenant et environnant Montréal. Il remplace M. Roger Charbonneau, décédé subitement au cours d'un voyage en Louisiane.

Né à Saint-Hyacinthe en 1895, M. Leclerc a fait des études commerciales au collège de Saint-Jean et des études classiques au collège de Sainte-Thérèse. Il est bachelier ès sciences de cette dernière institution. Il a fait ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka, d'où il est sorti en 1920 avec le titre de bachelier ès sciences agricoles. Il fut agronome du comté de Hull jusqu'en 1922, puis devint agronome régional de Saint-Jean jusqu'au premier janvier 1942.

Les comtés sous sa surveillance sont les suivants: Jacques-Cartier, Laval, Soulanges, Vaudreuil et ceux de la métropole.

Il a été nommé au surplus assistant-contrôleur au ministère dans la même région.

:-o-:

Le R. P. Alexandre Duphily, o.f.m., est nommé vicaire à Welland, Ont.

S.-Thomas d'Aquin, 30, (Spéciale)

Le R. P. Alexandre Duphily, o.f.m., qui fut missionnaire au Japon pendant plus de dix ans, et qui était en congé au Canada depuis quatorze mois, vient d'être nommé vicaire à la paroisse que desservent les RR. PP. Franciscains, à Welland, Ont. Le Père Duphily était depuis novembre 1940 dans sa famille, à Saint-Thomas d'Aquin, à deux milles et demi de Saint-Hyacinthe. Il devait retourner au Japon l'automne dernier, mais les événements devenant de plus en plus alarmants en Orient, ses supérieurs ne jugèrent pas à propos de l'y renvoyer. Le Père Duphily était à peine de retour du Lac Castagner, dans l'Abitibi, où il fit du ministère durant quelques semaines, qu'il recevait son assignation pour Welland. Il a quitté jeudi Saint-Thomas d'Aquin.

Les ouvriers, l'assurance et les prestations

M. J. Mireault, du bureau local de l'assurance-chômage, explique comment les ouvriers toucheront les prestations.

D'après les demandes de renseignements reçues par les bureaux régionaux et locaux de la Commission d'assurance-chômage, il est évident qu'un grand nombre d'ouvriers s'imaginent qu'ils doivent contribuer pendant deux ans à la Caisse d'assurance-chômage, avant de pouvoir toucher des prestations.

M. J. Mireault, inspecteur du bureau local de la Commission, nous a expliqué aujourd'hui qu'il n'en est pas ainsi. La Loi sur l'assurance-chômage stipule qu'il est nécessaire d'effectuer au moins 180 contributions journalières ou 30 contributions hebdomadaires. Il est toutefois nécessaire que ces contributions soient effectuées durant les deux années qui précèdent immédiatement la date d'une demande de prestations.

Un autre point qui prête parfois à malentendu est celui des renvois pour inconduite. Les cas de ce genre sont soumis à un tribunal d'arbitrage, composé de représentants d'employeurs et d'employés avec un président neutre. Après audition de la cause, le tribunal décide si l'assuré doit être ou non déchu de ses droits.

Appel d'une décision d'un tribunal d'arbitrage peut être interjeté à la demande d'un fonctionnaire de l'assurance, ou d'une association d'employés dont le réclamant fait partie. Le réclamant lui-même peut également interjeter appel si la décision du tribunal n'est pas unanime, ou avec l'autorisation du président du tribunal. En cas d'appel par une association, le réclamant doit faire partie de cette association à la date de son renvoi et doit continuer à en faire partie jusqu'au moment de l'appel.

Si la décision est à l'encontre du réclamant, celui-ci pourra être déchu de ses droits pour une période ne dépassant pas six semaines à partir de la date fixée par le tribunal. Ce tribunal a des pouvoirs semi-judiciaires.

Un article de la Loi sur l'assurance-chômage spécifie qu'aucun ouvrier n'est coupable d'inconduite en cas de renvoi parce qu'il fait partie d'une association, organisation, ou union ouvrière, et qu'il en observe les règles légitimes.

Un grand nombre d'ouvriers s'imaginent également que les prestations sont déterminées par le "besoin", comme en cas de secours. Cela est entièrement inexact. Les prestations d'assurance-chômage sont payées simplement parce que l'ouvrier, quand il était employé, a versé les cotisations nécessaires à la Caisse d'assurance et s'est conformé aux autres conditions statuaires. Il a payé ainsi des primes d'assurance contre le chômage. Les prestations lui appartiennent de plein droit.

:-o-:

Feu A. Charbonneau

M. Aldéric Charbonneau, de Buckingham, est décédé à Montréal après une longue maladie, à l'âge de 64 ans. Il était le frère de M. Michel Charbonneau, de Saint-Hyacinthe.

...es premiers de classe au ...éminaire, depuis septembre

...ns la liste communiquée par M. l'abbé Léo Sansoucy, préfet des études, les élèves de S.-Hyacinthe occupent six premières places.

M. l'abbé Léo Sansoucy, préfet ...s études au Séminaire de Saint-...acinthe, nous communique la ...e des premiers de classe au ...minaire, pour l'ensemble des de...rs faits depuis septembre der...r. Suit cette liste:

...hilosophie 2e année: en mathé...tiques: Grégoire Lincourt, Saint-...on; (les autres rapports man...nt).

...hilosophie 1ère: en philosophie, ...rd Bousquet, La Présentation; ...mathématiques, L. Gendron, ...t-Hyacinthe; en sciences, W. ...chard, Saint-Jean-Baptiste;

...étorique A: J.-L. Borduas, Ma...ville;

...étorique B: H. Leblanc, Saint-...acinthe;

...elles-Lettres A: Bernard Cour..., Sorel;

...elles-Lettres B: F. Even, Saint-...acinthe;

...ersification A: Guy Saint-Lau..., Montréal;

...ersification B: Guy Daudelin, ...anby;

...éthode A: J.-L. Lemonde, Saint-...-Baptiste;

...éthode B: Robert Tétreault, ...anby;

...yntaxe A: Jean Chagnon, Saint-...e;

...yntaxe B: J.-R. Michaud, Saint-...acinthe;

...yntaxe spéciale: Jean Ouellette, ...t-Hyacinthe;

...léments-latins A: Jean Marquis, ...anby;

...léments-latins B: René Laval-... Saint-Antoine;

...léments-latins C: Gilles Dumou-... Granby;

...léments - français: Léo Rioux, ...t-Hyacinthe.

:-o-:

A SAINT-JUDE



M. Ernest Larivière, qui vient d'être élu conseiller municipal de Saint-Jude.

(Photo B.-J. Hébert)

...L. Normand Dupont, ...e S.-Liboire, ...égèrement blessé

...aint-Liboire, 28, D.N.C.

M. Normand Dupont, de Saint-...iboire, fils de M. Hormisdas Du...ont, a été victime d'un accident ...ui aurait pu avoir des suites ...raves samedi dernier. Alors qu'il ...e trouvait à Saint-Hyacinthe, le ...ction qu'il conduisait fut tam...onné par une locomotive du Ca...adien National, au passage à niveau ...e St-Joseph-sur-Yamaska. M. Du...ont fut conduit immédiatement à ...hôpital Saint-Charles, où les mé...ecins déclarèrent qu'il souffrait de ...ontusions et d'un choc nerveux. ...l a pu retourner chez lui depuis.

Trois Cisterciens de Rougemont ont été ordonnés ici

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a ordonné ici, dimanche dernier, en la chapelle Mgr Moreau, trois jeunes religieux cisterciens de l'Immaculée-Conception de Lérins, du monastère Notre-Dame-de-Nazareth, à Rougemont. Il était assisté de MM. les abbés William Morin et Henri Mongeau, du Séminaire de cette ville. Les nouveaux ordonnés sont les RR. PP. Marie-Raymond Cyr, de Saint-Alphonse-de-Caplan, Gaspésie; Marie-Raymond Cantin, Montréal; Marie-Louis Roy, Lewiston, Me.

:-o-:

M. Calixte Gévry, de Saint-Valérien, blessé à la tête

Saint-Valérien, 28, D.N.C.

M. Calixte Gévry, de Saint-Valérien de Shefford, employé de M. Louis Daviau, boucher, a été ces jours derniers victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves, alors qu'il était à son travail. Comme il se préparait à abattre un boeuf, une lourde pièce de bois, faisant partie de l'appareil qui retenait l'animal, se détacha soudain et en tombant l'atteignit à la tête. Le Dr Gérard Rochon, mandé immédiatement, dut lui faire plusieurs points de suture.

Gilberte Authier, de Saint-Hilaire, a la tête broyée

Saint-Hilaire, 28, D.N.C.

La petite Gilberte Authier, 4 ans, de Saint-Hilaire - sur-Richelieu, a trouvé une mort horrible mardi dernier, quand un camion-automobile la renversa sur la chaussée, l'une des roues lui écrasant la tête. L'enfant était fille de M. Philippe Authier. Comme elle s'amusait à glisser avec des compagnons, dans le voisinage du Parc Otterburn, son traîneau la conduisit sous les roues du camion. Le détective Pinard, de la Sûreté provinciale, de Montréal, et l'agent de la circulation L. Cardinal, de Saint-Hilaire, se rendirent sur les lieux, pour enquête. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par le Dr R. Brault, médecin légiste, de Saint-Césaire de Rouville.

:-o-:

Une conférence de M. Pierre Brodin à Saint-Hyacinthe

M. Pierre Brodin, agrégé d'université, docteur ès lettres, directeur des études au Lycée français de New York, prononcera une conférence à Saint-Hyacinthe dimanche prochain, 1er février, à 8 heures du soir, dans la salle du conseil, à l'hôte de ville. Il traitera de **La littérature française, entre les deux guerres.** Le public est cordialement invité, et l'entrée est libre.

Deux écrivains de S.-Hyacinthe ont collaboré à cet ouvrage historique: "Ville, ô ma ville"

Ce sont Mrs H.-D. Saint-Jacques, (Fadette), et M. Harry Bernard.— Le volume a été publié à l'occasion du Tricentenaire de Montréal.

La Société des Ecrivains Canadiens, dont le siège social se trouve à Montréal, vient de publier, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Montréal, un ouvrage de grand luxe, hors-commerce, auquel ont collaboré vingt-trois écrivains. Intitulé **Ville, ô ma ville,** l'ouvrage n'a été tiré qu'à 500 exemplaires.

Deux des collaborateurs sont de Saint-Hyacinthe: Mme H.-D. Saint-Jacques, (Fadette), et M. Harry Bernard, directeur du **Courrier de Saint-Hyacinthe.** Alors que Mme Saint-Jacques donne un conte, intitulé **1850,** M. Bernard consacre une étude assez élaborée au docteur Wolfred Nelson, de Saint-Denis-sur-Richelieu, l'un des chefs de l'insurrection de 1837, qui devint par la suite le premier maire de Montréal, élu par le peuple.

Une autre collaboratrice de notre région est Mlle Cécile Chabot, de Montréal, autrefois de Saint-Césaire de Rouville, dont la contribution est une magnifique pièce en vers libres: **Légende mystique.**

:-o-:

Blessé à la tête par un arbre, à L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, 28, D.N.C.

M. Simon Gauvin, de l'Ange-Gardien de Rouville, a été victime d'un grave accident ces jours derniers, alors qu'il travaillait dans le bois. Comme il était occupé à abattre un arbre, celui-ci tomba plus vite que prévu et une lourde branche le frappa à la tête. Il fut immédiatement conduit à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Il souffre d'une fracture, mais les médecins ont bon espoir de lui conserver la vie.

:-o-:

Président de la Conférence S.-V.-de-Paul

M. J.-A.-R. Séguin est réélu président de la Conférence de Saint - Hyacinthe-le - Confesseur.— Les autres membres du conseil de direction.

M. J.-A.-R. Séguin, de cette ville, a été réélu président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinte-le-Confesseur, (paroisses de la cathédrale et du Christ-Roi), pour l'année 1942, à l'assemblée tenue lundi. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. J.-B. Saint-Onge, réélu vice-président; Lucien Beauregard, réélu trésorier; Félix Trahan, Joseph Breton et Wallace Champagne, réélus directeurs; Roger Saint-Onge, élu directeur en remplacement de M. Georges Dufresne; J.-H. Laporte, secrétaire; Félix Trahan, acheteur; Georges Dufresne et Georges Morel, enquêteurs dans la partie basse de la ville; Wallace Champagne et Albéric Jubinville, enquêteurs dans la partie haute. M. le chanoine Gustave Vigneau, curé de la cathédrale, et M. l'abbé J.-A. Girard, curé du Christ-Roi, sont les aumôniers de la Conférence.

M. T.-D. Bouchard parti pour le sud des Etats-Unis

L'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre dans le cabinet Godbout, a quitté Montréal mercredi soir à destination de Washington, d'où il se dirigera vers le sud des Etats-Unis. Il y fera un séjour d'environ un mois, à la suite de la maladie qui l'a tenu à l'hôpital pendant plusieurs semaines. Dans une entrevue accordée à quelques journalistes montréalais, avant son départ, il a déclaré qu'il ne pourra pas assister à l'ouverture de la session provinciale, le 24 février. Il espère toutefois se trouver à Québec avant la fin de la session, et participer aux débats parlementaires. M. Bouchard s'est dit parfaitement rétabli. Il doit cependant, sur le conseil de ses médecins, prendre pendant quelque temps un repos complet.

Le R. F. Marie-Hyacinthe est décédé subitement à Montréal

A SAINT-JUDE



M. Joseph Thibert, qui vient d'être élu conseiller municipal de Saint-Jude.

(Photo B.-J. Hébert)

Ce religieux des RR. FF. Maristes, décédé dimanche dernier à 61 ans, avait pris l'habit au noviciat de S.-Hyacinthe.

Le R. F. Marie-Hyacinthe, des RR. Frères Maristes, est décédé subitement à Montréal, dimanche dernier, d'une congestion cérébrale. Il était âgé de 61 ans. Né Joseph-Edouard-Valmore Dubois, il était originaire de Manchester, N.H. Il était bien connu dans notre région. Il prit l'habit religieux au noviciat de sa communauté à Saint-Hyacinthe, et reçut le nom de Frère Marie-Hyacinthe, le 19 mars 1896. Il enseigna plus tard au collge des Frères Maristes, à Upton, dans le comté de Bagot. Depuis de nombreuses années, il faisait partie du personnel du Collège Laval.

Le Frère Marie-Hyacinthe est décédé dans des circonstances particulièrement pénibles. Il venait d'arriver dans sa famille, pour procéder à certains arrangements, nécessités par la mort du dernier de ses frères. Avec lui disparaît une belle figure de religieux et d'éducateur. Né à Manchester, N.H., le 17 novembre 1880, il vint jeune à Montréal puis entra au Juvénat des Frères Maristes à Iberville, ensuite au noviciat de Saint-Hyacinthe.

Le travail commandait tôt, en ce temps-là. L'année suivante, le jeune maître fut nommé à Granby puis à Saint-Georges d'Henryville, à Upton, Sainte-Martine, Saint-Malo et Baie Saint-Paul.

Mais c'est au collège Laval que s'écoula la grande partie de sa vie. Il y vint en 1915, et y fut tour à tour professeur, surveillant, sous-procureur et infirmier. Une courte absence le conduisit à Beauceville, puis à Dorval, et enfin à son cher Laval, en août 1938.

Un dévouement, aussi inépuisable que sa bonté, lui gagnait le coeur de quiconque avait affaire à lui. Sa mort laisse d'unanimes regrets.

Après les funérailles, dans la chapelle du Collège Laval, l'inhumation se fit au cimetière des Frères Maristes, à Iberville.

:-o-:

MM. les abbés Gustave Roy et L. Beauregard

Après avoir passé quelques jours à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, sous observation, M. l'abbé Gustave Roy a pu regagner ses appartements, au Séminaire. Malgré l'alerte de la semaine dernière, son état est satisfaisant. Les médecins ont déclaré qu'il n'a aucune raison sérieuse de l'alarmer. D'autre part M. l'abbé Lucien Beauregard, vice-supérieur et professeur de philosophie au Séminaire, est à l'hôpital depuis samedi dernier. Son état va toutefois s'améliorant et il espère reprendre ses cours d'ici peu.

:-o-:

Mme Edm. Gagnon meurt à 57 ans, à Acton Vale

Acton Vale, 28, (Spéciale)

Mme Edmour Gagnon, née Marie Brouillette, d'Acton Vale, est décédée dimanche dernier, à l'âge de 57 ans. Outre son époux, elle laisse un frère et une soeur: M. l'abbé Frédéric Brouillette, à sa retraite à Acton Vale, autrefois aux Etats-Unis; Mme Omer Dumont, (Anna), aussi d'Acton Vale. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église paroissiale, sous la direction de la maison Marcel Boisvert.

Le Dr H. Gagnon suivra un cours à New York

Le Dr Hervé Gagnon, de cette ville, partira samedi pour New York, où il suivra un cours postgraduate de 23 jours, à l'Université Columbia, sur les maladies aigues et chroniques du thorax, (poumons et coeur), et la nouvelle médication par les sulfanilamides et les vitamines. Pendant le cours, il fera des stages au Sea View Hospital et au Bellevue Hospital.

NOS CAMPAGNES

St-Damase

Retraites fermées. — Vingt-huit hommes mariés ont terminé, mardi, leur retraite fermée, à la maison des RR. PP. Dominicains de Saint-Hyacinthe. Quelques jours avant Noël, 22 jeunes gens suivirent au même endroit les exercices de la retraite. Un groupe de jeunes filles ont également fait récemment leur retraite fermée à la Villa Ste-Jeanne d'Arc de Saint-Hyacinthe. Un autre groupe de jeunes gens partira en février et plusieurs jeunes filles prendront part à la retraite jaciste en février, à la Villa Ste-Jeanne d'Arc.

—Bibliothèque paroissiale.—Nous aurons maintenant une bibliothèque paroissiale qui comprend déjà plusieurs centaines de volumes *appropriés au besoin de chacun.* Cette bibliothèque, organisée par M. l'abbé A. Longpré, ouvrira dimanche.

—La Pré-J.A.C. — La section jaciste déjà très florissante vient de compléter son organisation par la fondation de la Pré-J.A.C. Après quelques mois d'enquête, les équipes sont maintenant en bonne voie. Chaque rang a son chef responsable. Comme plusieurs enfants laissent la classe en bas âge, la Pré-J.A.C. est appelée à faire un grand bien et les parents l'ont accueillie avec empressement.

—Equipes d'étude de l'U.C.C.— Les équipes d'étude de l'U.C.C. font un travail des plus intéressants dans chaque rang, grâce à la bonne volonté de tous et au dévouement de M. l'abbé Longpré, qui n'a pas craint de se déplacer plusieurs fois pour les mettre en marche et pour stimuler le travail des chefs.

—L'Association de la Sainte Famille a été réorganisée dans notre paroisse. Près de deux cents familles sont entrées dans l'Association et ont installé l'image de la Sainte Famille dans leur foyer.

—Les Jacistes d'Upton, ayant à leur tête M. l'abbé L. Dupré, sont venus rendre visite aux jacistes de St-Damase. La section d'Upton est en bonne voie d'organisation. Nous attendons maintenant "nos soeurs jacistes" d'Upton.

Acton Vale

Baptême:

Décembre, 28.— Joseph-Napoléon-Claude, fils de Félisa Landry et d'Alice Côté.

Mariages:

Décembre, 27.— Entre Albert Valière et Laurette Morin.

Décembre, 27.— Entre Paul Dupont et Gabrielle Jacques.

Décembre, 27.— Entre Roland Perron et Marie-Alice Lilianne Marier.

Décembre, 27.— Entre Raoul Côté et Solange Plante.

—Est décédé dernièrement Mme Georges Charrette, née Béatrice Bélanger.

—Mlle Françoise Gauthier, étudiante garde-malade à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, a passé la vacance de Noël chez ses parents M. et Mme Léon Gauthier.

—M. Jacques Cartier, de Montréal, était de passage en fin de semaine chez sa soeur Mlle Calixta Cartier.

Ste-Rosalie

On annonce pour le 7 février, un Souper Canadien à la salle paroissiale de Sainte-Rosalie, organisé par les dames du Cercle des Fermières, au profit de l'oeuvre du Calvaire.

—Une fête solennelle s'est déroulée dimanche après-midi à 2 hres 30 à l'église de Ste-Rosalie. Plusieurs mères se sont fait un devoir d'amener leurs petits enfants pour la bénédiction générale sous la présidence de M. le curé J.-B. Archambault. La cérémonie se termina par le salut du T.S. Sacrement.

—M. et Mme Robert Mercier de Montréal chez M. Wilfrid Desmarais.

—Mlles Jeanne et Claire Desmarais visitaient leurs parents MM. Wilfrid et Irénée Desmarais ainsi que M. Rodolphe Côté.

—Mlle Yvette Gendron de retour d'un cours séjour chez ses parents à Montréal.

—M. et Mme Léo-Paul Desrosiers sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Nicole. Par. et mar. M. et Mme Médéric Desrosiers de Saint-David, grands-parents de l'enfant.

—A M. et Mme Léon Girard est né une fille baptisée sous les noms de Marie-Léonne-Imelda-Micheline. Par. et mar. M. et Mme Georges Frégeau de Ste-Rosalie, grands-parents de l'enfant.

—M. l'abbé J.-B.-H. Archambault a communiqué dimanche dernier à ses paroissiens le recensement de la paroisse au cours de l'année 1941. Sainte-Rosalie compte une population de 1287 âmes; 259 familles; 33 baptêmes, 14 mariages, 20 sépultures.

St-Nazaire

—Chez M. Louis Sénécal, Mme A. Sénécal et son fils Michel de Saint-Hyacinthe.

—M. Philippe Houle a assisté samedi dernier à la grand'messe de requiem chantée aux intentions des 46 victimes du Collège Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe.

—Mlles Madeleine et Marielle Collard ont passé quelques jours à Saint-Hyacinthe chez leur frère M. Julien Collard. Elles ont eu le bonheur de rencontrer leur amie Mlle Andréa Labonté de Sutton.

—Mlle Marie-Anne Lépine a vendu sa propriété à M. Jean-Paul Houle de Saint-Germain de Grantham.

—M. et Mme Auguste Bouvier font part à leurs parents et amis la naissance d'une fille. Elle a reçu au baptême les noms de Marie-Marcelle-Claudette-Andréa. Par. et mar. M. et Mme Bruno Laforge. Porteuse Mme W. Proulx, tante de l'enfant.

STE-MADELEINE

—M. et Mme Georges Tétreault font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Raymond-Arthur. Par. et mar. M. et Mme Arthur Tétreault de Montréal.

—M. et Mme Arthur Brodeur recevaient dimanche soir dernier à une partie de cartes Mme Amédée Brodeur, M. et Mme Ovila Bousquet; M. et Mme Ernest Leduc, Mlle Antoinette Brodeur.

—Mlle Jeanne Saint-Pierre chez sa soeur Mme Georges Tétreault et M. et Mme Ernest Gaudette.

St-Liboire

M. et Mme Joseph Guillette sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Claire-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Plante, de Danville, oncle et tante de l'enfant.

—M. Joseph Ethier, M. et Mme Ubald Fafard, M. et Mme Donat Houle, de St-Nazaire, en visite chez M. Paul Perron.

—M. l'abbé Georges-Etienne Houle, du Séminaire de St-Hyacinthe, chez M. Paul Perron.

—M. et Mme André Chaput, de Montréal, en visite chez M. Wilfrid Laliberté.

—M. Paul Viau, de Ste-Rosalie, chez son oncle, le Dr Bousquet.

—M. et Mme Xavier Laplante, de South Durham, chez M. Pierre Laplante.

St-Dominique

Il y aura partie de cartes dans la salle paroissiale samedi, 31 janvier. Cette osirée, au profit des oeuvres paroissiales, est organisée par les membres de la ligue du Sacré-Coeur, aidé des Dames de Ste-Anne. Bienvenue à tous.

—M. Ovide Lapalme a été élu marguillier en remplacement de M. Hermas Lussier, sortant de charge.

—Mme Siméon Caouette, (Laura Maheu) est décédée jeudi, le 15, à l'âge de 6 3ans. Elle demeurait au 7e rang de Saint-Dominique.

M. et Mme Ernest Leclerc (Marthe Champigny) sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Blanche-Simone. Par. et mar. M. et Mme Alphonse Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Léopold Laplante, (Lucie Vincent) annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie-Madeleine-Simone. Par. et mar. M. et Mme Victor Laplante, grands-parents de l'enfant.

—De passage à Montréal, M. Albani Chicoine.

—En visite chez leurs parents M. et Mme Ernest Dupont, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Osa Plouffe, Mlle Marie-Anne Beaudry, de Sherbrooke.

—Il y aura partie de cartes dans la salle paroissiale, samedi, 31 janvier. Le public est cordialement invité.

St-Hugues

M. Alphonse Dorais est décédé dimanche, 11 janvier. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de St-Hugues.

—La Fête des Rois fut célébrée avec une grande solennité; l'on répéta la messe harmonisée préparée pour la messe de Minuit. M. l'abbé J. Lemieux, professeur au Séminaire, chanta la grand'messe, accompagné de M. l'abbé Gérald Boisclair et M. l'abbé Alexis Rousseau, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Hugues Lefebvre, Jésuite, de Montréal, prononça le sermon à la grand'messe.

—M. le chanoine Gustave Vigneau, curé de la cathédrale, chez sa mère, Mme J.-B. Vigneau.

—M. Serge Lamoureux et son épouse également chez Mme Vigneau.

—M. Aldège Gendron chez sa soeur, Mlle Aliette Gendron.

—M. Leduc, étudiant en médecine, chez son père, le Dr Leuuc.

St-J-Baptiste

—Près d'une dizaine de jeunes gens de notre paroisse viennent de recevoir leur appel pour exercice militaire, au camp de Sherbrooke. Ils iront rejoindre MM. Fernand Desnoyers, Paul-Emile Alix, Roger Vincelette et Jérôme Benoit déjà rendus à l'entraînement.

ST-Théodore

M. et Mme Robert Duhamel, née Cyprienne St-Laurent, font part à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Raymond-Réal. Par. et mar. M. et Mme Robert Vertefeuille, de Sainte-Rosalie. Porteuse, Mlle Marie St-Laurent de Ste-Rosalie.

—M. et Mme Hormisdas Sauvé, de Montréal sont venus passer la fin de semaine chez M. Conrad Sophus.

—MM. Réal Verrette de Saint-Isidore et Conrad Jodoin de Saint-Hyacinthe étaient dimanche dernier chez M. Théodore Jodoin.

—M. et Mme Odilon Clerc sont allés à Saint-Barnabé la semaine dernière assister aux funérailles de Mme J.-B. Rodier, mère de Mme Clerc.

—M. l'abbé Robert Fontaine du Séminaire de Saint-Hyacinthe est arrivé pour passer sa vacance dans sa famille.

Abbotsford

Les membres du Cercles des Fermières de cette paroisse, ont tenu leur première réunion mensuelle mardi dernier. Au cours de cette assemblée il y eut élection des membres du conseil pour la présente année. Les résultats sont les suivants: Mme Sergius Ménard, présidente; Mme Victor Auger, vice-présidente; Mme Hervé Paquette, secrétaire; Mme Antonio Ménard, bibliothécaire; Mmes Elphège Brodeur et Eddy Massé, ainsi que Mlle Marguerite Végiard, conseillères.

—M. et Mme Alphée Dubé, de l'Isle Verte, étaient dimanche dernier en visite chez M. Wilfrid Quenneville.

—Mlle Fernande Fleury est actuellement à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal pour y subir des examens médicaux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

St-Valérien

M. Armand Beaudry, propriétaire du Café Maska à Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Beaudry, de Saint-Valérien a épousé à la cathédrale de Montréal Mlle Fleurette Bonin, fille de M. et Mme Albany Bonin de Saint-Thomas d'Aquin.

—Mlle Berthe Bachand de Saint-Joachim en visite au persbytère.

—M. Gaston Messier, à l'entraînement à Sherbrooke, était en promenade dans sa famille dimanche.

—M. et Mme Zéphirin Cabana sont les heureux parents d'une fille baptisée M.-Ange-Lise-Lauriane. Par. et mar. M. et Mme Albert Cabana, de Granby.

PETITES ANNONCES

MECANICIENS DEMANDES MECANICIENS D'EXPERIENCE DEMANDES. — Adressez-vous à VOLCANO LTEE, (Chalifoux & Fils, Limitée), Saint-Hyacinthe, P. Q.
"Cette annonce s'adresse spécialement à ceux qui ne travaillent pas dans les industries de guerre". j.n.o.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

A VENDRE: Balance calculatrice, glacière Coca-Cola, en excellent ordre. S'adresser à 452, rue Sainte-Marie. j.n.c.

A VENDRE. — Plusieurs terrains, de différentes dimensions. S'adresser à la Succ. Eug. Benoit, 755, rue Du Palais. j.n.o.

A LOUER. logement chauffé de 7 pièces, 1er ou 2e plancher. Trois chambres, salon double, salle à manger, cuisine, dépense, chambre de bain. Lustres fournis. Prises de courant pour ustensiles électriques, poêles, frigidaires, radios, aspirateurs, etc. Eau chaude à l'année. Deux galeries. Garage chauffé si désiré. S'ad. à O. Lemieux, 555, rue Girouard, tél. 656w. 9-16-23-30 janv.

SECONDE MAIN
Au no 500, rue Bourdages, magasin général de seconde main. Achetons et vendons toutes sortes d'articles: patins, raquettes, habits, pantalons, pardessus, etc., etc. Chaudière (boiler) à vendre. Coin Cascades et Bourdages, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A LOUER. logement de 3 pièces, avec chambre de bain et dépense. Eau chaude. Planchers de bois franc. Finition de plâtre. Prix: $15. par mois. S'adresser au no 3, rue Brodeur, La Providence. 1f.

A LOUER. — Logement de sept pièces et grande chambre de bain situé à 715, avenue Raymond. S'adresser à 735, ave. Raymond. 3 fév.

A LOUER — Logement de 4 pièces, dans un bas, grande cour. S'ad. à 1173 avenue Bourdages. 1 f.

A VENDRE.—Automobile modèle FORD, Coach De Luxe, 1936. Parfait état. Chaufferette. La moitié comptant. S'adresser à M. Adrien Leroux, Saint-Denis-sur-Richelieu. j.n.o.

LOGEMENT A LOUER. — 7 pièces, chauffées. Planchers de bois franc. Situé à 3080, rue Girouard. S'adresser à Louis-M. Morin, 3090, rue Girouard. 13 fév.

A LOUER: logement de 6 pièces et solarium, moderne, parquets de bois franc, chambre de bain, cave; $20. par mois. S'ad. à 23, rue Sainte-Louise, La Providence. j.n.o.

LOGEMENT A LOUER. — 3 pièces avec chambre de bain, garage si désiré. S'ad. à D. St-Germain, 2520, rue Laframboise, tél. 937j. j.n.o.

A VENDRE. deux maisons sises rue Saint-Pierre, La Providence. S'ad. au no 556, 11e avenue Concorde, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A LOUER: Plusieurs logements, de 4, 5, 6 et 8 pièces. S'adresser à la Succ. Eug. Benoit, 755, rue Du Palais. j.n.o.

DESIRE LOGEMENT CHAUFFÉ de 5 à 6 pièces. Eau chaude à l'année. Pour couple sans enfant. S'adresser au Courrier. j.n.c.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES. Occasion splendide en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires, THE, CAFE. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1435 rue Montcalm, Montréal. 9 f.

A VENDRE. propriété sise au no 2280, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe. Grande maison seule avec système de chauffage à l'eau chaude. Vaste terrain. Bonnes conditions. S'adresser à F.-X. Demers, 900, 17e avenue, tél. 568. j.n.

A LOUER. logements modernes de 6 pièces, chauffées à l'huile. Eau chaude à l'année. S'adresser au **Courrier.** 3 f.

LOGEMENT MODERNE A LOUER. 5 pièces, chambre de bain, planchers de bois franc. Situé en face de l'église du Précieux-Sang à La Providence. Avec garage et grand jardin. Prix modique. S'adresser à 1,000, ave. de l'Hôtel de Ville.

AVIS AUX ANNONCEURS

La nouvelle Agence de Distribution de Saint-Hyacinthe fera de la ville et sa banlieue une livraison rapide et soigneuse de circulaires, catalogues, échantillons de tous genres, etc. Spécialité: livraison des journaux, comptes, etc. Pour tous renseignements s'adresser à M. E. Dillaire, 1f. 21e avenue Bourdages, Saint-Hyacinthe, tél. 784r. 2 fs p. m.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY.
AVIS
ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES POUR L'ANNEE 1942.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la LAKE CHAMPLAIN & ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY sera tenue dans la chambre 233, Edifice de la Gare Windsor, du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la cité de Montréal, province de Québec, le premier lundi du mois de mars prochain, 2 mars 1942, à neuf heures et quinze de l'avant-midi, (heure avancée), aux fins suivantes:

1. Pour l'élection d'un *bureau* de neuf directeurs pour l'année commençant à cette date;
2. Pour faire ratifier, adopter, voter et confirmer par les actionnaires, tous les actes, procédures, décisions des officiers et des directeurs concernant les affaires et opérations de la compagnie depuis la dernière assemblée des actionnaires.
3. Pour la transaction de toutes autres affaires qui peuvent être légalement faites à une assemblée générale des actionnaires.

Daté en la cité de Montpelier, dans l'Etat du Vermont, ce 21e jour de janvier, A.D. 1942.

Par ordre du bureau des Directeurs,
Homer L. SKEELS,
secrétaire-trésorier.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY.
NOTICE
SHAREHOLDER'S ANNUAL MEETING FOR THE YEAR 1942

Public notice is hereby given that a general meeting of the Shareholders of the LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY will be held in Room 233, Windsor Station Building, Canadian Pacific Railway Company, in the City of Montreal, Province of Quebec, Canada, on the first Monday of March next, March 2, 1942, at the hour of nine o'clock and fifteen minutes in the forenoon, daylight saving time, for the following named purposes:

1. For the purpose of electing a Board of Nine Directors for the year then next ensuing.
2. To see if the Shareholders will vote to ratify, adopt and confirm all the acts, proceedings and doings of the officers and directors relating to the business and affairs of the corporation since the last Shareholder's Meeting.
3. For the transaction of any other business which may lawfully be done at a General Shareholders' Meeting.

Dated at Montpelier, in the State of Vermont, this 21st day of January, A.D. 1942.

By order of the Board of Directors,
Homer L. SKEELS,
Secretary-Treasurer.

Vous avez besoin d'argent?
Confiez-nous vos créances en souffrance.
Nous les percevrons au pourcentage ou nous les achèterons comptant.
F.-ANDRÉ ARÈS
57, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal — Tél. PLateau 9107
Licencié. Garantie de $5000.00 déposée au Gouvernement de Québec.

SOMMAIRE DU 55ème RAPPORT ANNUEL
1941

ASSURANCES EN VIGUEUR	$632,033,121
NOUVELLES ASSURANCES	60,131,339
ACTIF	205,003,438
REVENU	39,447,640
RÉSERVES POUR ÉVENTUALITÉS ET SURPLUS	9,601,202

Depuis la fondation de la compagnie, les détenteurs de polices et les bénéficiaires ont touché $262,379,614.

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

SUCCURSALE; IMMEUBLE DRUMMOND
MONTRÉAL
BUREAU DE ST-HYACINTHE — 87 RUE MONDOR
GEORGES H. DUROCHER — REPRÉSENTANT

L'achat du sucre est maintenant réglé par la loi

PAR MESURE de précaution, la quantité de sucre qui peut être légalement consommée dans tout ménage est maintenant restreinte à trois-quarts d'une livre par personne par semaine et il est maintenant illégal d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois ou de faire tout achat si les provisions actuelles sont suffisantes pour plus que deux semaines.

Cette mesure a été prise pour conserver les réserves satisfaisantes de sucre au Canada et elle sert à assurer le consommateur **qu'il n'y a pas lieu de faire de gros achats de sucre.**

Des coupons de rationnement ne seront **pas** utilisés pour limiter les achats de sucre au Canada. L'approvisionnement de sucre dans notre pays est contrôlé depuis plus de deux ans et demi et la ménagère a toujours pu subvenir à ses besoins; il continuera d'en être ainsi et la loi sur les prix la protège contre toute augmentation de prix.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé, de même que doit être fondé le succès de toutes les lois dans un pays démocratique, sur l'appui loyal du peuple. Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté.

Les rapports provenant des détaillants indiquent que dans certains districts on s'est mépris sur les exigences de la loi. Dans certains cas, le peuple est sous l'impression qu'il devrait immédiatement faire provision pour deux semaines; ceci n'est évidemment pas nécessaire puisqu'un approvisionnement continu de sucre est assuré. Dans d'autres cas, on a présumé qu'une ration de beaucoup restreinte serait mise en vigueur dans un avenir rapproché. Ceci est inexact parce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déjà déclaré que la situation de l'approvisionnement en sucre est telle que les besoins du consommateur au taux de trois-quarts d'une livre par semaine peuvent facilement être satisfaits.

Afin d'aider à protéger les consommateurs qui briseraient la loi sans le savoir, il est suggéré que pour le présent les détaillants limitent les ventes à un maximum de cinq livres à chaque client.

Sommaire des règlements sur le rationnement du sucre

1. La ration est de ¾ d'une livre par personne par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés, les membres de la famille, les pensionnaires, les serviteurs, et les invités qui demeurent quatre jours ou plus.

2. Achetez votre sucre de la façon ordinaire, mais pas plus qu'une provision de deux semaines à la fois. Des coupons, timbres ou billets ne sont pas nécessaires.

3. N'achetez pas de sucre si vous avez une provision de deux semaines ou plus.

4. Les personnes dans les régions éloignées qui sont dans l'impossibilité d'acheter à chaque semaine, ou à toutes les deux semaines, peuvent continuer d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois, mais devraient calculer leur consommation au taux de la ration, nommément, ¾ d'une livre par semaine.

5. Les chantiers et autres firmes fournissant pension à leurs employés doivent veiller à ce que la consommation soit restreinte à ¾ d'une livre par semaine par personne, à compter d'immédiatement.

6. Economisez le sucre autant que vous le pouvez; certaines personnes peuvent même consommer moins que la ration. Les personnes qui mangent aux restaurants, aux hôtels, etc., devraient réduire leur consommation de sucre.

7. Des approvisionnements additionnels de sucre pourraient être obtenus pour la mise en conserves et en boîtes domestique.

8. La restriction s'applique seulement aux sucres de canne et de betterave de tous genres — sucre granulé, sucre à glacer, sucre à fruit, cassonade, sucre brut, etc.

9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions, les hôtels et les restaurants seront prévenus par l'administrateur du sucre de la manière que les restrictions les affectent.

10. Les détaillants ont droit de refuser la vente ou de limiter les ventes à toute personne qui tente d'ignorer cette loi.

Des mesures sévères seront prises pour punir les infractions volontaires à la loi. Les peines prévues sont un emprisonnement qui peut durer deux ans et une amende ne dépassant pas $5,000

Publié sous l'autorité de LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré MERCIER

89e ANNEE No. 50

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice DUPLESSIS

VENDREDI 30 JANVIER 1942

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00
VENDREDI 30 JANVIER 1942

LE PLÉBISCITE

Le gouvernement libéral de M. King annonce un plébiscite, pour demander au peuple la permission ou le droit d'ignorer ses promesses d'avant 1939.— On croit comprendre que le gouvernement King cherche les moyens d'imposer le service militaire, obligatoire, pour service outre-mer, et de se maintenir quand même au pouvoir.— Une finasserie.

Où sont-elles donc, les promesses d'antan? Sans doute M. Ernest Lapointe est mort, et l'on ne peut lui demander de ressusciter, pour remplir son rôle de rampart contre la conscription. Mais M. Cardin, ministre des Travaux publics, vit encore. M. Power aussi, le ministre de l'Air. Ni l'un ni l'autre ne s'est levé en Chambre, à Ottawa, pour protester contre toute intention, même éloignée, que pourrait avoir le gouvernement King d'imposer la conscription pour service outre-mer. Ni l'un ni l'autre n'a dit: j'ai promis de me dresser en toutes occasions comme un rampart contre la conscription, je tiens parole et j'abandonnerai mon poste de ministre, plutôt que de participer à une législation qui pût amener la conscription. M. Cardin fait le mort, et M. Power garde le silence. Ces deux hommes ont pourtant promis et repromis, à la suite de MM. Mackenzie King et Lapointe. L'occasion leur est fournie de tenir leurs promesses, et ils se défilent, tout simplement. On ne les voit plus, on ne les entend plus. Ils n'ont pas l'air de savoir que le gouvernement King, leur gouvernement, le gouvernement dont ils font partie en tant que ministres, cherche les moyens d'imposer définitivement la conscription au pays, pour service outre-mer. Pour qui sait comprendre, le plébiscite annoncé ne signifie pas autre chose. Ne lit-on pas dans le discours du trône, prononcé à l'occasion de la prorogation du Parlement: "Mes ministres demanderont au peuple, par un plébiscite, de les dégager de toute obligation résultant d'engagements du passé et de nature à restreindre les méthodes de recrutement pour le service militaire."

* * *

En 1939, au début de la guerre, le gouvernement libéral de M. King se prononça en faveur d'une participation libre et modérée. Cette forme de participation n'a cessé d'évoluer vers la participation de plus en plus complète. Au point qu'aujourd'hui il n'y a plus qu'un pas à faire pour en arriver à la participation totale, jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou. Ce pas à risquer, c'est l'imposition du service militaire, obligatoire, pour tous les hommes aptes, et sur tous les fronts. Depuis 1939, dit-on, les circonstances ont changé. Et parce que les circonstances ont changé, le gouvernement King jugerait que le service militaire, obligatoire, devient nécessaire. Mais ce même gouvernement King, en 1939 et avant, promit qu'il n'imposerait pas ce service. Aussi, pour ne pas revenir sur sa parole, et pour imposer quand même le service, il se retranche derrière le plébiscite. Par le plébiscite, il demande au peuple de le libérer de ses promesses antérieures. Si le peuple accepte, il aura toute autorité pour imposer le service militaire, sous quelque forme qu'il jugera à propos, et sans qu'on puisse l'accuser de revenir sur sa parole. Ainsi le tour sera joué. Après avoir obtenu une réélection sur la promesse de ne pas imposer le service militaire, le gouvernement libéral de M. King aura imposé quand même ce service, le moment venu, et sans qu'on puisse, — du moins dans son esprit, — le lui reprocher. Il s'agit en somme d'une manoeuvre politique, autant que d'une manoeuvre militaire. Il s'agit en somme d'une finasserie, dont le premier objet est de maintenir au pouvoir M. King et ses amis.

* * *

L'annonce d'un plébiscite indique, de la part du gouvernement, de la faiblesse, de la pusillanimité. D'ailleurs, le plébiscite ne pose pas de question directe. Il tend seulement à libérer le gouvernement d'engagements antérieurs, à lui donner un blanc-seing, lui permettre de faire à l'avenir tout ce qu'il lui plaira, même ce qu'il a promis de ne pas faire. Au vrai, c'est un journal conscriptionniste, le "Globe and Mail" de Toronto, qui semble donner la note juste sur le plébiscite envisagé. "Un plébiscite, note-t-il, nécessiterait l'adoption préalable de la loi que la population serait appelée ensuite à approuver u répudier. Il y aurait un semblant d'initiative de la part du gouvernement dans une telle procédure, bien qu'elle constituerait quand même une répudiation de responsabilité." Procédant ainsi, le gouvernement pourrait demander aux citoyens de se prononcer pour ou contre la conscription, pour service au pays ou ailleurs. Il pourrait demander aux citoyens leur opinion sur tout autre problème. Pour l'instant, aucune question n'est posée clairement. On demande au peuple d'oublier, d'ignorer les vieilles promesses du gouvernement, et de donner à celui-ci toute liberté d'agir quant à l'avenir, sans préciser de quoi il s'agit. Cette attitude est vague, floue, dangereuse même à certains égards, en raison des abus possibles auxquels elle peut donner lieu. D'autant plus que M. King, dans ses déclarations de lundi, (26 janvier), laisse entendre qu'il reste personnellement opposé à la conscription, alors que tout le monde croit comprendre que le plébiscite est destiné à lui permettre d'imposer la conscription.

Harry BERNARD

M. Eugène Tessier décédé à Wickham-Ouest

M. Eugène Tessier, de cette paroisse, est décédé le 15 janvier, après une longue maladie. Il était âgé de 58 ans. Outre ses parents, M. et Mme Elie Tessier, le défunt laisse trois frères et deux soeurs: MM. Joseph, Georges et Emile Tessier, Mmes Daniel Parenteau, (Rosanna), et Alfred Duff, (Laura). Les funérailles ont eu lieu en l'église de cette paroisse.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

NE SOYONS DES ANGLAIS PARLANT LE FRANÇAIS

Me Antoine Rivard, C.R., de Québec, a répondu la semaine dernière à la ténébreuse et sophistique conférence de l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre dans le cabinet Godbout, prononcée récemment à Montréal, devant les membres du *Kiwanis-Saint-Laurent*. On se rappelle que M. Bouchard fit un plaidoyer en faveur de l'enseignement plus général, ou plus poussé, de l'anglais, dans les écoles de la province de Québec. M. Rivard, lui, insiste sur la valeur éducationnelle du français, chez un peuple de langue française. Il dit qu'il ne faut pas perdre de vue certaines idées maîtresses, en regard de la pédagogie. Il y a d'abord en Amérique du Nord un fait français, dont l'existence a été assurée par la vigilance de ceux qui nous précédèrent. Or c'est par l'étude de la langue maternelle, — chez nous le français, — que l'esprit de l'enfant s'éveille aux réalités. *On lui apprendra d'abord à penser en français, à raisonner, à ordonner ses idées, à se souvenir, en français, ce qui constitue une discipline de l'esprit unique au monde.* Ce travail accompli, l'enfant devra acquérir une certaine somme de connaissances dites pratiques. Parmi ces connaissances se trouve chez nous, en raison de faits politiques qu'il est oiseux de contester ou d'ignorer, celle de la langue anglaise. On doit apprendre l'anglais dans une certaine mesure, — celle de nos besoins probables au cours de la vie. L'anglais s'enseigne dans notre province, et il continuera à s'enseigner. Il ne s'enseigne cependant que comme langue seconde, ce qui est juste. Chez les Canadiens français, la langue première est le français; la langue seconde, l'anglais. Les Canadiens français doivent apprendre l'anglais dans la mesure où cette langue peut leur être utile, mais ils ne doivent pas devenir des Anglais parlant le français. M. Rivard a donné là la note juste. Il a établi que M. Bouchard, qui l'avait d'ailleurs visé dans sa conférence, s'était amusé, sans même s'en apercevoir, à donner des coups d'épée dans l'eau.

M. BOUCHARD ET SES PERSECUTIONS

La conférence de Me Rivard était à peine prononcée que M. Bouchard, de sa chambre d'hôpital, — on sait qu'il est malade depuis plusieurs semaines, — dicta à un secrétaire quelques impressions, pour publication immédiate dans les journaux. Tout le monde ou presque aura lu ce texte. M. Bouchard y reprend, dans l'ensemble, les principales idées exprimées dans sa conférence du Ritz-Carlton, le 17 décembre dernier. Il se redit, n'apporte rien de nouveau au débat. Habile à une particulière démagogie, il prend d'abord une attitude de défenseur des familles ouvrières, dont les enfants sont exposés à ne pas apprendre l'anglais avec autant de facilité que ceux des familles riches ou à l'aise. Il revient sur cette idée que l'anglais doit s'enseigner dans les plus basses classes, alors que les pédagogues d'expérience prétendent que l'enseignement d'une langue seconde doit suivre les notions acquises de la langue maternelle. Partant de là, il conclut à une sorte de conspiration ou machination, dans toute la province de Québec, visant au *non-enseignement* de l'anglais à la majorité de nos enfants. Dans le même ordre d'idées, il écrit textuellement: *M. Rivard aura beau dire et beau faire, il ne réussira pas à cacher le mouvement qu'un certain clan fait en secret pour décourager l'enseignement de l'anglais dans nos écoles.* M. Bouchard avait dit des choses semblables le 17 février, et il y revient. Il semble vraiment croire à cette persécution dont personne, chez les gens sérieux, n'a jamais entendu parler. M. Bouchard invente-t-il des persécutions, pour se donner le plaisir de les combattre? On se demande aussi si c'est la connaissance de l'anglais, chez M. Bouchard, qui l'empêche de mettre de l'ordre et de la clarté dans ses idées?

QUE SONT-ILS DONC?

Ce pauvre M. Godbout, la conscription lui en aura fait voir de toutes les couleurs! En 1939, il se disait prêt à combattre tout gouvernement libéral qui voudrait, à Ottawa, imposer la conscription. Durant l'été de 1940, il déclarait à la Rivière-du-Loup qu'il était plus anticonscriptionniste que jamais. Il n'y a pas un mois, il disait: *Si je pensais que la conscription était le dernier moyen pour gagner la guerre, je serais en sa faveur immédiatement.* Et à Montréal, le 26 janvier 1942, il redéclare: *Il n'y a pas plus anticonscriptionniste que moi.* Mais dans son dernier discours de Montréal, il ne se contente pas de parler pour lui. Voilà qu'il prend des engagements au nom de M. King, premier ministre du Canada: *King est contre la conscription; il l'a toujours été et il l'est encore.* Or il appert que M. King n'a pas prisé de se voir attribuer des sentiments ou des opinions. Dès le lendemain, il a rabroué M. Godbout de belle manière: *Je dois dire qu'il n'existe aucune entente, tacite ou expresse, entre moi-même et M. Godbout, ou qui que ce soit au monde, quant à la ligne de conduite que je me propose d'adopter une fois que le peuple aura déclaré s'il entend ou non laisser toute liberté d'action au gouvernement.* Et voilà! Mais le peuple, lui, ne comprend plus rien. M. Godbout, pour un, se donne tour à tour comme anticonscriptionniste et comme conscriptionniste ou presque. M. King, qui depuis des années dit qu'il n'imposera pas la conscription, se fâche parce que le premier ministre libéral du Québec lui accole l'épithète d'anticonscriptionniste. Qu'est-ce qu'ils veulent donc, à la fin, les chefs libéraux? Une fois pour toutes, sont-ils ou ne sont-ils pas conscriptionniste? Beaucoup de gens seraient anxieux de le savoir.

H.B.

A QUÉBEC

Le parti libéral commence à crouler dans la boue fétide qu'il remue depuis 25 ans

Les députés provinciaux, dont le sort est lié à leurs collègues d'Ottawa, de par la volonté de M. Adélard Godbout, seront emportés par la tourmente qui souffle déjà méchamment. —Le premier ministre et M. Hector Perrier sont interrompus par une foule de jeunes, au cours d'une assemblée politique à Montréal.— L'état de santé de M. Duplessis, inquiétant pendant quelques jours, est devenu rassurant.

par ALBERT PLOUFFE

Québec.— L'état de santé inquiétant de l'hon. Maurice Duplessis a causé un étonnement douloureux, non seulement dans le cercle de ses intimes, mais chez la population en général. Alors qu'il se préparait à quitter l'hôpital où il avait subi une opération d'urgence, le chef de l'opposition subit une attaque insidieuse de pneumonie, et le mal empira si rapidement qu'il mit en danger sa vie. Au moment où sont écrites ces lignes, toutefois, il semble que la phase critique soit complètement terminée, et à moins de complications, le député des Trois-Rivières triomphera de cette bataille nouveau genre.

C'est ce que lui souhaitent du fond du coeur tous ses amis. Sa convalescence devant se prolonger quelque temps, une situation imprévue existera dans le monde politique. Il fallait cete tournure malheureuse pour permettre de réaliser jusqu'à quel point le vaillant lutteur s'est taillé un rôle à part dans notre vie québecoise. En effet, même des libéraux connus sont désolés, car ils comptaient sur l'intervention efficace du grand patriote pour guider notre province dans les moments angoissants que nous commençons à vivre. Ils n'ont pas hésité à exhaler leur désappointement.

M. Adélard Godbout s'embourbe de plus en plus. Jamais le vieux proverbe: "Quos vult perdera Jupiter.... prior dementat" n'a paru s'appliquer avec plus de justesse à un homme. Il est évident que M. Godbout a perdu les quatre points cardinaux. Ses pirouettes le jettent de Charybde en Scylla. Les journaux libéraux n'en finisent plus d'inventer des éditoriaux pour tenter d'expliquer ce qu'a voulu dire celui qui multiplie les serments par oubli.

Il y a à peine dix jours, M. Godbout annonçait gravement à des marchands de fruits réunis en convention, à Québec, que s'il était convaincu que la conscription est le seul moyen de gagner la guerre, il la favoriserait. Il disait, en sommes, aux conscriptionnistes: "Vous n'avez qu'à me prouver cela, et j'en suis". Cela fortifia l'ardeur des impérialistes, qui se hâtèrent de citer cette déclaration comme preuve que la province de Québec était avec eux. Ils avaient raison.

* * *

Lundi soir, le premier ministre adressait la parole à une assemblée de l'Association libérale du comté de Montréal-Laurier. Devant les protestations des jeunes — il est à présumer que c'était des libéraux, puisqu'il s'agissait d'une affaire du parti — il se donna un démenti. Avec autant d'aplomb que d'inconséquence, il lança que ce serait un crime que d'imposer présentement la conscription. Mais il y mit une restriction évidente qui ne trompe personne. Le tumulte qui suivit ne laisse, non plus, aucun doute sur les sentiments de ses auditeurs. Les protestataires étaient si nombreux qu'il fallut appeler la police, mais sans parvenir à les contrôler. M. Godbout subit la triste expérience de T.-D. Bouchard en 1935, quand il fut forcé de se cacher dans un compartiment du Forum pour y prononcer une conférence à la radio.

M. Hector Perrier, secrétaire de la province, fut, pareillement, la cible de la foule, et il dut couper son discours. Subséquemment, les jeunes se rendirent en parade devant son domicile, où ils manifestèrent.

Cette indication du sentiment populaire a jeté la consternation parmi le ban et l'arrière-ban de l'organisation. Certains ministres provinciaux auraient sommé M. Godbout d'aviser officiellement le public que le groupe québecois se dissocie de l'organisation fédérale. Le premier ministre ne consent pas, car sachant qu'il sera prochainement sauté pardessus bord, il désire ménager ses amitiés à Ottawa. Il est possible, nous assure-t-on, que quelques ministres cherchent à sauver leur peau en formant un groupe indépendant.

Ainsi donc, ils deviendraient autonomistes malgré eux, par peur, par couardise. La doctrine salvatrice de Duplessis est ainsi glorieusement vengée: c'est lui, et lui seul qui a vu loin et juste, et les événements, avec la force implacable de la vérité, écrasent les misérables politicailleurs qui ont exploité, en 1939, les préjugés populaires.

A Québec, on redoute ce qui s'en vient. C'est l'écroulement, la ruine de tout l'échafaudage libéral. M. Oscar Drouin, naturellement, est le premier à manifester le changement d'orientation du vent. L'habitude des volte-faces l'a rendu sensible, comme la girouette docile, aux impulsions nouvelles. Déjà il est en froid avec ceux qui l'ont accueilli en leur sein comme le pêcheur repentant.

Quand la candidature de M. Louis Saint-Laurent fut annoncée, dans Québec-Est, le ministre versatile admit modestement qu'il était chargé de piloter le successeur de M. Ernest Lapointe à travers les dangers de son aventure politique. Le lendemain, toutefois, l'organe du parti libéral révélait que M. J.-M. Dessureault contrôlerait l'organisation. Un malaise évident existait. Puis M. Drouin, après quelques tentatives, disparut de la scène. Seuls M. Dessureault, le colonel (pas sur les champs de bataille) Oscar Gilbert s'agitaient en public.

En fin de semaine, le ministre de la Justice déposa son bulletin de présentation. Les journalistes avaient été avisés, les photographes aussi. Les quotidiens publièrent des vignettes montrant les personnages qui participèrent à ce geste émotionnant. M. Drouin brillait par son absence.

Tout cela confirme les informations à l'effet que "l'ex-tout-ce que l'on voudra" prépare une autre sortie tapageuse. Certains de ses amis sollicitent des candidats possibles à se présenter dans Québec-Est. A tout événement, il paraît assuré qu'un libéral indépendant sera sur les rangs, et il sera financé par les rouges mécontents.

* * *

Alors que M. Mackenzie King a prétendu que le caucus fédéral avait été marqué au coin d'une harmonie parfaite, et que l'unanimité était complète chez les députés québecois, plusieurs de ceux-ci commencent à infliger un démenti à leur chef. M. Alphéda Crête, ancien député provincial et maintenant re-

(*suite en 6e page*)

Nécrologie

L'abbé Honorius Phaneuf

Le 26 novembre 1941, entre 7 et 8 heures du soir, décédait subitement, dans sa résidence à Saint-Antoine, le cher et vénéré confrère, Honorius Phaneuf, ancien curé du diocèse.

Après une forte crise d'angine, en 1936, il avait remis à son évêque sa cure de Saint-Paul d'Abbotsford et s'était retiré dans sa paroisse natale sur un petit domaine, progressivement enrichi de fleurs et d'arbres fruitiers, qu'il cultivait **con amore**. Il y vivait heureux au milieu d'amis d'enfance, qui l'estimaient et le vénéraient. Résidant sur les bords du "Richelieu" qu'il aimait passionnément et dont il connaissait parfaitement les surprises, comme les **trésors cachés**, souvent il y descendait, pendant la belle saison, pour y prendre ses ébats. Quelles belles journées il a passées **sur l'eau** avec des amis qu'il savait égayer et encourager sous les ardeurs du soleil et dans l'attente d'une pêche toujours mouvementée, mais pas toujours "**miraculeuse**"! Vraiment il nous semblait revivre une seconde jeunesse, et rien ne laissait prévoir la disparition si soudaine de cet ami, à peine entré dans la vieillesse, n'ayant que 65 ans et 7 mois.

Né le 24 avril 1876 de Joseph-Alphonse Phaneuf, marchand, et d'Elmire Gendron, il était l'aîné d'une nombreuse famille. Ayant reçu une belle éducation, il était bon et affable, serviable et condescendant à l'égard de tous ceux qui l'approchaient; ce qui fut la marque distinctive de ses relations avec ses confrères durant toute sa vie. Intelligent et pieux, il s'imposa vite à l'attention des bonnes Soeurs de Saint-Joseph — récemment arrivées dans la paroisse pour y prendre la direction de "l'école du village" — et le bon curé, le chanoine Dupuy, dont le zèle clairvoyant pour le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses inspirait tant de confiance à ses paroissiens, eut vite fait de découvrir dans cet enfant ce qui constituait, à ses yeux, un enfant d'avenir: qualités personnelles et "bonne lignée".

Au début de septembre 1887, le jeune Honorius, âgé de 11 ans, entrait au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour y commencer ses études classiques, en vue de réaliser ses rêves d'enfance: il voulait devenir prêtre. Timide au début, il eut à subir, dès les premiers *jours de l'année, comme tous les nouveaux-venus d'alors, le choc* des espièglerie*s des "grands"*, plus frondeurs que charitables; mais il sut vite mettre un frein bien appliqué à leurs impertinences et prendre sa place à côté des écoliers débrouillards, qui savent se défendre et qu'on n'ose plus importuner.

Respectueux de l'Autorité et fidèle à son devoir, il était estimé de ses maîtres et de ses compagnons. Un peu nerveux, il savait cependant prendre **lentement** ses décisions et passait à l'exécution avec un **empressement** qui ne déroutait personne. Son tempérament, plus fougueux en apparence qu'en réalité, ne le poussa à aucun écart sérieux; dans l'ardeur de sa passion juvénile, il fermait à demi les yeux, et, quand il les ouvrait tout grands, c'était toujours pour prendre le bon parti, guidé en cela par une conscience droite et honnête.

Rien ne lui déplaisait autant que la duplicité et le mensonge sous toutes ses formes. Espiègle à ses heures, il ne fut pas toujours attaché à une règle parfaitement rigide, mais surpris en flagrant délit d'irrégularité, il avouait son erreur, et, tout déconfit, acceptait la remontrance méritée. C'était la formation du caractère qui se faisait sous la direction de l'éducateur qu'était le bon Monsieur Pratte. Aussi personne ne fut surpris de l'orientation de sa vie à la fin de ses études classiques.

Dès le début de sa cléricature, il prit à coeur le travail de sa sanctification. Ses exercices de piété étaient bien marqués, son travail quotidien bien distribué. Par tempérament, tout n'arrivait pas toujours à point, mais tout était fait avec joie et avec un grand esprit de foi.

Le labeur écrasant du professorat et de la surveillance, qui absorbait les plus belles énergies du jeune séminariste d'alors, lui laissait peu de temps pour les études ecclésiastiques. Cependant, à force de courage et de travail joyeux, monsieur Phaneuf parvint à acquérir une science théologique, sinon profonde au moins solide. Ce qu'il apprit en même temps, pendant ces années harassantes, ce fut le maniement des hommes, qui assura plus tard le succès de son ministère pastoral. D'ailleurs, observateur plus que chercheur, il n'eut jamais la passion des études de longue haleine, mais la réflexion et un jugement sûr lui permettaient de tirer profit de tout ce qu'il voyait et entendait. En tout cas, il n'en voulut jamais à la Divine Providence de lui avoir imposé ces années de labeurs et de fatigues. Au contraire, il conserva un souvenir ému des belles relations d'alors avec des confrères, partageant les mêmes responsabilités et les mêmes soucis, agrémentés parfois de petites **libertés**, innocentes autant que reposantes.

Impatient de monter à l'Autel, il trouva longue la cinquième année d'enseignement que l'âge et les circonstances lui imposèrent, mais il en profita pour se préparer avec soin à gravir les derniers degrés du sanctuaire. Il en fut récompensé par la splendeur du jour de son ordination. Le 15 juillet 1900, en même temps que son ami de toujours, il recevait, dans sa paroisse natale, l'onction sacerdotale des mains de S. E. Mgr Maxime Decelles, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, par une journée resplendissante de soleil et de joies paroissiales. Le bonheur de ce jour s'imprima profondément dans son âme et toute sa vie sacerdotale, pleine de bonne humeur, en conserva le reflet.

Le début de sa vie sacerdotale coïncida avec les dernières années de la vie pastorale de monsieur le chanoine Dupuy. Il devait trop à celui-ci pour lui refuser les services demandés: il fut donc trois ans vicaire à Saint-Antoine, où il se dévoua sans compter à un ministère parfois gênant à cause de ses relations de parenté.

A la retraite de monsieur le Chanoine, en 1903, monsieur Phaneuf revint au Séminaire, auquel il était resté attaché de toutes les fibres de son grand coeur. Il aimait l'enseignement et il y réussissait magnifiquement. Et puis, les années scolaires étaient coupées de belles vacances! Ces jours de repos, il les passait gaiement au milieu des joies familiales, agrémentées de parties de pêche et d'aimables rendez-vous avec des confrères sous **l'ormeau de l'île**. Quand les vacances prenaient fin, la perspective de la correction des thèmes et des versions lui donnait bien parfois des cauchemars et assombrissait un peu son ciel, mais il repartait pour le Séminaire avec une gaieté toute de volonté et de vertu. Enfin après 3 ans de belles relations fraternelles, il reconnut que son tempérament s'accommoderait difficilement avec les disciplines de cette vie assujettissante, et l'oiseau sortit de la cage... Il avait goûté du **ministère** et l'avait aimé, il y retournait avec plaisir.

Il fut vicaire pendant 7 années encore, se donnant à sa tâche partout où l'obéissance l'envoyait. Respectueux de l'autorité, il était, lui, l'**auxiliaire** discret et dévoué qui se contentait de **seconder** l'action de son curé. Il n'avait d'autre ambition que de servir, et il servait avec loyauté. Franc "comme l'épée du roi", il ne biaisait jamais et ne portait ombrage à personne. De malins confrères le taquinaient parfois sur ce qu'ils appelaient **sa lenteur à la tâche**, il laissait dire et continuait de se **hâter lentement**.

(suite en 6e page)

Billet du jeudi

SUR L'ÎLE DE JAVA

Le général Archibald Wavell, chef suprême des forces alliées en Extrême-Orient, aura ses quartiers généraux sur l'île de Java, la plus importante de l'archipel des Indes néerlandaises. Bien qu'on ignore l'endroit où il se fixera, on peut être certain qu'il y disposera de facilités modernes. Car l'île est la plus développée, à tous points de vue, des possessions hollandaises du Pacifique. La capitale Batavia s'y trouve, de même que la base navale de Soerabaja. Quant à la superficie, l'île de Java est beaucoup plus petite que sa voisine du nord-ouest, Sumatra. Elle compte toutefois 650 mills de longueur par 125 de largeur, dans sa partie la plus étendue. Tout ce pays, fort lointain, paraît peu connu du commun. Batavia se trouve à 560 milles de Singapour, vers le sud-est, et à 3.600 milles de Tokio. Il y a près de 400 ans que les Hollandais sont établis dans l'archipel, où ils vivent en bonne intelligence avec les indigènes, à tous les étages de la société. Nombre de ces derniers, instruits, élevés à l'européenne, occupent des postes de premier plan, notamment dans les professions libérales. Humide et insalubre le long des côtes, le climat est tempéré sur les hauteurs, aussi sain que d'autres. Java a une population fort dense: 41.500.000 habitants en 1930, dont quelque 194.000 blancs. Les indigènes vivent pour le plus grand nombre de l'agriculture.

* * *

Les Indes néerlandaises auraient atteint à un tournant de leur histoire, depuis l'envahissement de la Hollande par les troupes allemandes, en mai 1940. Leur importance économique grandit chaque jour. Depuis un an, plus d'un millier de gros établissements hollandais, dont des banques et des compagnies d'assurance, y ont transporté leur siège-social. La menace de la guerre y a donné un nouvel essor à l'industrie, présentement orientée vers la production d'explosifs, d'armements, de navires. L'un des produits le plus estimés de Java est la quinine, qui s'extrait de l'écorce de l'arbre appelé chincona. A cette époque, où tant d'hommes doivent servir dans les pays tropicaux, exposés à contracter la malaria, la quinine devient extrêmement précieuse. Les Indes hollandaises, dont Java, donnent 90 pour cent de la quinine du monde entier. On coupe les arbres à l'âge de dix ans, puis on les dépouille de leur écorce, qui est ensuite pulvérisée pour expédition en Europe et aux Etats-Unis. La fertilité du sol tient partout de l'extraordinaire. On récolte encore à Java du riz en quantité, de la canne à sucre et du coton, du thé et du café, du poivre, de la muscade et autres épices, du caoutchouc, des noix de coco. Les îles produisent aussi du pétrole et de l'étain, du bois de teck et de santale.

* * *

Nous ne savons rien de précis,— et pour cause, — des forces militaires des Indes néerlandaises, ni de leurs moyens de défense. Java serait cependant plus armée que les autres parties de l'archipel, et les stratèges prétendent qu'elle saurait au besoin protéger sa voisine, Sumatra. L'île s'enorgueillit de trois villes militaires: Batavia, Soerabaja et Bandoeng. C'est à Batavia que siège le gouvernement, mais il se transporterait dans les montagnes voisines de Bandoeng, advenant une attaque. Cette dernière ville est le centre militaire le plus important, avc garnison de troupes javanaises. Détail intéressant, les soldats y vivent en famille, avec femmes et enfants, dans les casernes mises à leur disposition. On estime Bandoeng imprenable, entourée qu'elle est de forêts épaisses, de montagnes, de volcans même. Quant à la base navale de Soerabaja, elle est sise sur la mer de Java, dans la partie est de l'île, mais les Hollandais gardent le secret sur ses ressources. On sait seulement qu'il y mouille plusieurs vaisseaux de guerre, et toute une flottille de sous-marins. L'aviation y est fort avancée, les pilotes étant à l'école d'instructeurs américains. Dans toutes les îles de l'archipel, la prospérité matérielle dépasse les conceptions ordinaires, —pour les blancs surtout. Ceux-ci auraient pour les trois-quarts, par famille, un revenu annuel dépassant $4.500., et les autres toucheraient de $20.000., à $60.000., par an. Pays de Cocagne vraiment, que menace aujourd'hui le spectre de la guerre. Ce n'est pas sans raisons que le Japon le convoite.

L'Illettré

DANS LES THÉÂTRES

Barbara Stanwyck dans une charmante comédie

Barbara Stanwyck et Henry Fonda sont de nouveau réunis dans "YOU BELONG TO ME", une délicieuse comédie qui sera à l'affiche au théâtre Maska, mardi, mercredi et jeudi, les 3, 4 et 5 février.

Ces deux acteurs ont déjà obtenu un succès retentissant avec "The Lady Eve" et le film actuel peut se comparer avec avantage aux grandes comédies de l'écran comme "The Awful Truth", "You Can't Take It With You" et "Mr. Deeds Goes To Town".

Henry Fonda tient son rôle à la perfection et justifie sa renommée d'acteur comique de premier plan.

L'éloge de Barbara Stanwyck n'est plus à faire. Tout le monde reconnait en effet son talent admirable pour la comédie.

Le second film à l'affiche est intitulé: "LAW OF THE TROPICS", mettant en vedettes Constance Bennett, Jeffrey Lynn et la nouvelle étoile Mona Maris.

C'est une belle intrigue romanesque qui se passe en Amérique du Sud.

CINÉ MASKA

CE SOIR ET DEMAIN, MATINÉE SAMEDI

THE OFFICER AND THE LADY

Rochelle HUDSON, Bruce BENNETT

THE DUDE COWBOY

TIM HOLT

MYSTERIOUS DR SATAN

FILM EPISODIQUE No 7

SPÉCIAL

Combat JOE LOUIS vs BUDDY BAER

Au programme les 1 et 2 fév., continuel dès 1 hre le 1 fév.



AUSSI

KAY KYSER

DANS

PLAYMATES

AVIS: *Nous suggérons aux habitués, d'assister à la représentation du souper, c'est-à-dire 4 hres chaque dim. afin d'éviter les foules de l'après-midi et du soir*

A l'affiche Mar., Mer., Jeu., mat. merc.

Barbara STANWICK, Henry FONDA

DANS

YOU BELONG TO ME

ET COMME SECOND FILM

LAW OF THE TROPICS

AVEC

Constance BENNETT, Jeffrey LYNN

SUJETS COURTS INTÉRESSANTS

"A YANK IN THE R. A. F." AU MASKA

MAR.-MER.-JEU., LES 10-11-12 FEV. en MATINEE et SOIREE



La préparation du film "A Yank in the R.A.F." qui passera à l'écran du cinéma Maska, a posé des problèmes sans précédent au chef de production Darry-F. Zanuck.

Ce film raconte la vie et les aventures d'aviateurs engagés dans une guerre qui n'est pas encore terminée. On avait absolument besoin de la collaboration et de la permission du gouvernement. On envoya à lord Beaverbrook un câblogramme de 2,134 mots, lui expliquant le but qu'on se proposait. Dans sa réponse, le chef du ministère de l'aéronautique britannique promit la coopération de ses subalternes. Des scènes filmées pendant la bataille de Dunkerque furent envoyées à Hollywood, qui s'en servit pour sa reconstitution de cette glorieuse évacuation.

Plus d'un millier d'ouvriers travaillèrent à reconstruire dans le studio un décor de la Manche. Des répliques de Messerchmitts furent fabriquées au coût de $6.000 chacune.

Henry King, qui a dirigé le film, possède une vaste expérience de l'aviation, et il était tout désigné pour surveiller le travail de préparation d'un film sur la R.A.F.

Avant de filmer certaines scènes de film, il dut accomplir des envolées de plus de 3,000 milles. C'est ainsi qu'il trouva, en Californie, un décor naturel qui rappelait les falaises de Douvres; de même il découvrit des endroits ressemblant à Dunkerque et aux côtes de Hollande. Il fit accomplir aux vedettes, Tyrone Power, Betty Grable, John Sutton, Reginald Gardiner et Gladys Copper, un voyage de San Diego à San Francisco.

Le directeur estime qu'il a volé sur une distance de plus de 65,000 milles pour trouver les décors naturels de ce grand film.

Pour plus amples détails sur ce film, ne manquez pas de voir l'annonce dans ce journal, la semaine prochaine.

Tarzan est toujours un héros passionnant

Cette année marque le 25e anniversaire de la réalisation du premier film des aventures inoubliables de Tarzan, le roi de la jungle. A cette occasion, le théâtre Maska présentera le 1er et 2 février, le fameux film "TARZAN'S SECRET TREASURE" qui vient d'être terminé.

On y retrouve le même Tarzan (Johnny Weissmuller) à la force surhumaine, au courage de fer dans son rôle passionnant de héros et à travers des péripéties plus émouvantes les unes que les autres. A ses côtés, on revoit avec plaisir la charmante déesse blanche, sa compagne, (Maureen O'Sullivan), et leur fils aussi courageux (Johnny Sheffield).

Cette fois, c'est une bande d'explorateurs, qui pénètrent dans la jungle à la recherche de mines précieuses. Le chef (Reginald Owen) parvient à trouver une mine d'or. Mais Tarzan s'oppose à son exploitation pour la paix de son pays. Les bandits irrités se lancent sur le roi de la jungle qu'ils laissent comme mort et tuent leur chef. Ils s'enfuient en enlevant Jane, la déesse blanche, et son fils. Mais voilà que Tarzan qui n'était que blessé, se met à leur poursuite avec son armée d'éléphants et délivre les siens.

Ce film a de l'action et fournit des scènes palpitantes. On frémit alors que les bêtes fauves de la jungle se mettent de la partie. Et c'est dans un décor féerique que se déroulent ces aventures inoubliables. Johnny reste toujours un acteur de grande force et c'est avec intérêt que l'on voit la réalisation de son dernier film qui surpasse peut-être tous les autres.

Ce film est un programme double avec la fameuse comédie musicale "PLAYMATES" mettant en vedette "Kay Kyser" et son orchestre, assisté de plusieurs artistes bien connus de la radio et de plusieurs de vos étoiles favorites, tel que John Barrymore, Lupe Valez, May Robson et de Patsy Kelly.

St-Théodore

M. le curé et MM. les commissaires ont fait les examens des écoles cette semaine.

M. et Mme Isidore Robichaud, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. Omer Désautels.

—M. et Mme Edouard Fontaine ont passé la semaine dernière à Wickham chez Mme Arsidas Lemoine.

—M. et Mme Joseph Laplante, de St-Jean, étaient dimanche dernier chez Mme Emile Laplante.

—M. et Mme Bernard Picard, née Simone Morin, font part à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph, Yvon, André. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Picard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Ruth Gauthier, cousine de l'enfant.



Théâtre Corona

Commençant samedi en matinée, le film "SERENADE" prendra l'affiche au Corona pour se terminer mardi prochain. La vie de Schubert est fertile en événements qui se prêtent à l'adaptation cinématographique.

Dans le cas qui nous occupe, on a su s'inspirer d'un fait peu connu de la vie amoureuse du compositeur.

Une jeune et populaire danseuse, Christiane, habite la même maison que Schubert. Elle admire le talent de ce jeune homme, et un jour à la campagne, elle le rencontre et se fait passer pour une humble ouvrière.

Un roman délicat et pur s'ébauche entre les jeunes gens, mais la ville s'en mêle, si bien que Christiane, pour ne pas nuire à la carrière de l'artiste en qui elle a deviné le futur maître, préfère abandonner celui qu'elle aime.

"SERENADE" est rempli d'une délicieuse poésie et d'une note romantique que la musique de Schubert rend plus belle encore.

Liliane Harvey dans le rôle de Christiane, fait la plus belle composition de sa carrière, et Bernard Lancret est un Schubert irréprochable. Louis Jouvet est de la partie et fait une composition qui ne s'oubliera pas sitôt.

A ces noms ajoutons ceux de Pierre Magnier, Roger Bourdin, Marcel Vallée, Alexandre Rigneault, Bovério dans le rôle de Beethoven, Robert Arnoux et d'autres.

Cette comédie musicale "SERENADE" a tout pour plaire aux cinéphiles de même qu'aux mélomanes.

Le second film au programme n'est autre que "J'ARROSE MES GALONS" avec le grand comédien Bach, avec Raymond Cordy, les plus drôles compères qui soient, assistés de Marguerite Pierrey, Félix Oudart, Germaine Roger et Colette Darfeuil. Cette comédie est un fou-rire continuel à bride abattue. On regretterait sûrement d'avoir manqué ce formidable programme double qui sera mis à l'affiche pour quatre jours seulement.

Durant la seconde partie de la semaine, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, on verra, à l'affiche du Corona, un programme bilingue qui ne le cédera en rien au précédent.

C'est dire que tous les cinéphiles maskoutains seront servis à souhait durant toute la semaine qui vient, à ce populaire établissement.

Le célèbre artiste, BOULOT, sera très apprécié dans son dernier film "BOULOT AVIATEUR", dont il interprète le rôle principal, entouré d'étoiles de renom parmi lesquelles il convient de mentionner entr'autres, Marguerite Moreno, Jacqueline Daix, Michel Simon, Robert Arnoux et Abel Jacquin.

Une pareille distribution nous assure déjà du grand succès de ce film qui a déjà remporté d'ailleurs de véritables triomphes partout où il a été montré jusqu'ici.

Le second film à l'affiche pour ces mêmes quatre jours, film musical de toute beauté, intitulé "I'M NOBODY'S SWEETHEART NOW", promet aussi d'attirer des foules au Corona. Il met en vedette le sympathique Denis O'Keefe, Constance Moore et Lewis Howard qui s'y signalent de très brillante façon.

Ceci est déjà le gage de l'excellence des représentations qu'offre la direction de ce théâtre pour mercredi, jeudi, vendredi et samedi prochains.

A la soirée de gala du 7, au Théâtre Corona

Il y aura grande soirée de gala, au Théâtre Corona, samedi, 7 février prochain.

Sur la scène comme sur l'écran la direction offrira en spectacle un programme d'une haute valeur artistique et comme toujours l'auditoire qui remplira ce vaste amphithéâtre, ce soir-là, n'aura qu'à se féliciter de n'avoir pas manqué une aussi belle occasion d'apprécier le mérveilleux talent des artistes qui feront les frais de ce programme.

Léo-Paul Bourassa, chanteur-comédien de la radio et des disques "Starr" agira comme maître de cérémonie, ce qui n'est pas peu dire.



LEO-PAUL BOURASSA

Samedi soir, 7 février, Léo-Paul Bourassa, avec le brillant concours de Gaby, soubrette et comédienne, Marcel Tremblay, Arthur, chanteur et violoniste et Jeannette Bédard, danseuse et chanteuse interprètera une grande comédie intitulée: "Bazile et Gaby font Baptiser...." Nous assisterons à des scènes hilarantes au possible lorsque ce groupe d'artistes exécute cette oeuvre originale devant nous.

Jeannette Bédard divertira aussi les habitués du Corona dans une série de danses et de chansons tyroliennes pendant qu'Arthur se fera aussi entendre dans son répertoire de chansons et exécutera plusieurs morceaux de violon dont il est devenu un maître incontesté.

LE MERLE ROUGE, dans son répertoire, ravira aussi l'auditoire qui envahira la salle du Corona à la date précitée. Sa réputation n'est plus à faire et ce serait superflu que d'y ajouter ici.

Paul Allain et son accordéon-piano ne seront pas la moindre attraction à cet excellent programme.

Puis la chanteuse et danseuse, Germaine complètera admirablement la distribution de cette excellente partie du programme de la soirée.

La direction du Corona a en effet voulu, cette fois, inclure à ce programme deux films très populaires, l'un français, avec, comme vedettes des artistes très connus et bien estimés de l'écran, l'autre un film musical, en anglais, interprété par un groupe d'étoiles d'Hollywood.

Ces deux productions seront fort appréciées des cinéphiles maskoutains qui sauront gré à la direction de leur avoir offert cette primeur en une aussi belle occasion.

Ce qui est intéressant encore à noter, c'est que 25 prix de présence seront tirés ce soir-là (7 février), au théâtre Corona.

Les billets d'admission (50c et 40c) ne seront en vente que le soir même, aux contrôles du Corona.

Tenu Eveillé la Nuit par une

MAUVAISE TOUX

Dormit comme un sabot après une dose de Mixture Buckley

Mères, chaque fois qu'un membre de votre famille souffre de la toux, du rhume, de la grippe, de la bronchite ou de la coqueluche, suivez l'exemple de cette femme; Elle nous rapporte: **"La nuit dernière, mon fils, agé de 11 ans, toussait terriblement et ne pouvait dormir. Je lui donnai une dose de Mixture Buckley avec un peu de miel, et il dormit jusqu'au matin. Sa toux est maintenant dégagée."**—Mdme. B. Jones, Verdun, Que. Vous êtes assurées d'obtenir la même satisfaction. Sur 5 familles canadiennes, 3 se servent de la Mixture Buckley de préférence. Elle dégage la toux presqu'instantanément, amollit le flegme, adoucit les voies respiratoires et aide à combattre l'acidité puis soulage la toux et le rhume rapidement.

PLUS DE 10 MILLIONS DE BOUTEILLES DEJA VENDUES! 24F

BUCKLEY'S MIXTURE

CORONA

A l'affiche les 31 janv. et 1-2-3 février

L'histoire d'un romanesque amour de Schubert

SÉRÉNADE

Une comédie musicale entièrement baignée de la musique de Schubert

AVEC

Bernard LANCRET — Liliane HARVEY — Louis JOUVET

Un triomphe du film français

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

BACH

DANS

J'arrose mes galons

Le fou rire lâché àbride abattue

Mer., Jeu., Ven., Sam., 4 - 5 - 6 - 7 fév.

Marguerite MORENO — BOULOT — Robert ARNOUX

DANS

Boulot, aviateur

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

Denis O'KEEFE, Constance MOORE

DANS

I'm NOBODY'S SWEETHEART now

Un excellent film musical

GRANDE SOIRÉE DE GALA

SAMEDI SOIR, 7 FÉVRIER à 7.30 hres

Sur la scène! Spectacle des Variétés Théâtrales

4 hres ½ de spectacle

Sur l'Ecran! 1—Film Français avec vedettes populaires 1—Film Musical en anglais avec vedettes d'Hollywood

Portes ouvertes à 7 hres 15

L'ARTISTE INVITÉ: FERNAND PERRON

Le Merle Rouge du poste CKAC, ainsi que Marcel Tremblay, le sympathique camarade du poste CHLP.

Il y aura aussi une grande comédie intitulée:

BAZILE ET GABY FONT BAPTISER

avec Léo-Paul Bourassa, Gaby, Marcel Tremblay, Arthur, et Jeannette Bédard

ADMISSION: 50c—40c, taxes comprises

Pas de réservation de billets, ils seront en vente aux contrôles du théâtre le soir même.

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.

B.I.F.C

Une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables

Avant la dernière session, le premier ministre de notre province, parlant de son projet de loi des liqueurs, disait:

"Nous ferons une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables."

Que pouvait-on désirer de plus? N'était-ce pas là un appel à la raison et au bon sens? Personne ne pouvait douter de la bonne foi du premier ministre. Il était sûrement sincère.

En réalité, le gouvernement a fait son possible pour nous donner une telle loi, et tous l'admettent volontiers.

Mais penser qu'il était aisé d'atteindre à la perfection du premier coup serait pécher par excès d'optimisme.

Faire une loi qui modère et restreint sans imposer des rigueurs inacceptables, une loi qui épargne à l'industrie concernée la nécessité de jeter dans la rue des milliers de travailleurs et qui satisfait l'opinion publique tout en ménageant les susceptibilités, les intérêts et les exigences des groupes les plus divers, voilà une tâche extrêmement ardue.

La régie du commerce des liqueurs se bute à tout moment à des difficultés techniques et à des réactions inattendues.

Demandons-nous dès lors si la loi a produit, durant les neuf derniers mois, les fruits qu'on en attendait.

Si les résultats acquis sont décevants, il ne faut pas se décourager, mais profiter de l'expérience pour amender et perfectionner cette loi.

C'est par ce seul moyen qu'on obtiendra, en pratique plutôt qu'en théorie, une "loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables".

Car tout progrès s'accomplit à la lumière des faits. L'expérience est une excellente école: sachons en profiter pour présenter au peuple une loi qu'il sera le premier à reconnaître juste et conforme au bon sens.

La bonne volonté des gens est indispensable au succès de n'importe quelle loi: on ne légifère pas impunément contre le voeu populaire. Et l'on peut faire confiance au peuple chaque fois qu'on lui présente une législation qu'il croit constructive et qui ne heurte ni sa raison ni son sens des valeurs.

Brewers Industrial Foundation of Canada



LE CREDIT BANCAIRE EST ESSENTIEL A LA DEFENSE

Les prêts nécessaires pour soutenir l'effort de guerre du Canada ont naturellement la priorité sur le reste à la Banque, à ce moment-ci. Cependant, le crédit commercial pour les fins constructives habituelles du temps de paix fonctionne toujours comme à l'ordinaire.

Le maintien d'une économie saine, au fonctionnement harmonieux comme en temps normal, est indispensable à la défense nationale — et la Banque tient un rôle important dans ce domaine.

A quelque branche des affaires que vous soyez intéressés, nous vous invitons à venir exposer vos problèmes financiers au gérant de notre succursale la plus rapprochée.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté . . . fruit de 124 années de fructueuses opérations

— LES SPORTS —

Deux parties de hockey au stade lundi soir

L'équipe des matelots et celle de Saint-Hyacinthe dans la principale joute

Les matelots du centre d'instruction de cette ville se mesureront avec de puissants adversaires.— Le Séminaire contre l'Académie Girouard dans la seconde joute.— Le programme commencera à 7 heures.

Les amateurs de hockey de cette ville auront l'occasion d'assister à un grand programme double lundi soir prochain, 2 février, au stade municipal. La première partie, commençant à 7 heures, mettra aux prises les équipes junior du Séminaire et de l'Académie Girouard. La principale attraction se déroulera entre les équipes des matelots du centre d'instruction de Saint-Hyacinthe et Saint-Hyacinthe même. Cette partie doit commencer à 8 heures 15.

L'équipe des matelots s'est signalée à maintes reprises depuis le début de la saison. Ils battirent d'abord le Séminaire senior par le compte de 8-6, au stade. Ces jours derniers, ils durent s'avouer vaincus devant l'équipe de la Marine, qui fait partie de la *National Defence League* de Montréal. Ils livrèrent cependant une lutte serrée. Les matelots comptent sur des joueurs tels que Gessiman, Dunlop et Steves. Ces athlètes brilleraient pour des équipes senior.

D'autre part, l'équipe Saint-Hyacinthe est formée des vedettes locales. Cinq séminaristes y figurent sur l'alignement. De plus, les joueurs Fernand Campbell, frère de Jacques, Choquette et Champagne, qui plaidaient la cause des *Gaulois* de Saint-Hyacinthe, l'an dernier. Les adversaires des matelots comptent également sur l'habileté d'une ligne de La Providence, composée de Savard, Fernand Gladu, frère de Jean-Paul, et Desmarais. Ce dernier fit le total de 70 points dans une seule saison, à Pointe-aux-Trembles. St-Hyacinthe engagea une sensationnelle lutte contre l'équipe du collège Jean-de-Brébeuf, en décembre dernier, au stade. L'équipe maskoutaine, souffrant d'un manque d'exercices, perdit par 9-7.

En se rendant nombreux au stade municipal, lundi soir, les amateurs de hockey permettront aux promoteurs de leur présenter d'autres programmes intéressants, tout en donnant aux jeunes joueurs l'occasion de développer leurs talents. L'entrée à cette soirée ne coûte que .10.

Guéri d'une fracture de l'épaule, Gladu rejoue à Shawinigan

Le jeune Jean-Paul Gladu, de cette ville, plaide encore la cause de l'équipe de hockey Shawinigan Falls, dans la ligue Montréal. Il a recommencé à jouer dimanche dernier. Gladu était au repos forcé depuis le 15 janvier, alors qu'il se fractura l'épaule gauche au cours d'une partie d'exhibition contre une équipe junior de Shawinigan. L'athlète maskoutain patinait vite quand il trébucha sur un morceau de ouate qui se trouvait sur la patinoire. Il alla donner violemment contre la clôture. Présentement, Gladu compose une ligne avec Laframboise et Lemire. Il est l'un des premiers compteurs de son équipe. Pourtant, la malchance n'a cessé de le poursuivre.

Côté remporte les courses de 10 et 3 milles

Le célèbre coureur, autrefois de S.-Hyacinthe, se distingue samedi dernier au congrès international des raquetteurs, à Montréal.

Le coureur Gérard Côté, de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe, a cueilli de nouveaux lauriers samedi dernier, au 34e congrès international des raquetteurs, à Montréal. Le petit athlète a gagné dans la matinée la course de 10 milles, en 1 heure, 28 minutes, 45 1-5 secondes. Son plus redoutable adversaire fut Arthur Pronovost, du club *Frontenac*, de Québec. Pronovost toucha la ligne d'arrivée après 1 heure, 34 minutes, 56 secondes.

Dans l'après-midi, Côté triompha dans la course de 3 milles, en 21 minutes, 50 5-10 secondes. Deux autres concurrents terminèrent l'épreuve, loin en arrière du vainqueur.

Le championnat du monde était en jeu dans les courses de 10 et 3 milles. Le départ et l'arrivée de la course de 10 milles se firent devant la *Palestre Nationale*, rue Cherrier. Le peloton comprenait 21 concurrents. Cinq durent abandonenr. Côté partit en éclair, sur un parcours recouvert de glace. Pronovost, de Québec, le suivit. Les coureurs devaient faire huit fois le tour du *Parc Lafontaine*. Au quatrième tour, l'ex-Maskoutain commença à prendre les devants. Son allure fut régulière jusqu'à la fin. Côté tomba trois fois, se blessant légèrement le poignet. Mais il n'y avait rien à son épreuve. Le "record" mondial pour la course de 10 milles en raquettes appartient à Côté. Il l'accomplit au congrès international tenu à Québec en 1938, et parcourut la distance en 1 heure, 3 minutes, 46 secondes.

Dans la course de 3 milles, disputée samedi après-midi sur les jeux du club de tennis *Concordia*, au Parc Lafontaine, Côté s'avéra derechef supérieur à ses adversaires, Henri Deschamps, du club *Le National*, et Rosaire Bouthillier, du club *Le Laurier*. Le célèbre Canadien français s'adjugea facilement la victoire. De plus, il surmonta un "handicap" de quelque 500 pieds, car les coureurs étaient partis quand Gérard eut fini d'attacher ses raquettes. Côté ne perdit pas de temps et rejoignit les concurrents. Puis il les devança bel et bien.

Interrogé par notre représentant, Gérard, qui portait les couleurs du club *Concordia*, déclara en souriant qu'il était encore frais et dispos. Il lui pria de saluer ses amis de Saint-Hyacinthe.

M. Bourgeois a défait le jeune Gaudreau

Par 100 billes à 63, dimanche dernier, pour remporter le championnat de pool des Chevaliers de Colomb.

M. Maurice Bourgeois, de cette ville, a défait dimanche dernier le jeune Wilfrid Gaudreau par 100 billes à 63, dans la partie éliminatoire pour le championnat du jeu de *pool* du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb. Les deux vedettes avaient fini *ex-aequo* dans le tournoi qui mit aux prises 12 joueurs de la classe A. Par sa victoire, M. Bourgeois a mérité le premier prix de $6, cependant que le jeune Gaudreau a décroché le second prix de $4. Au cours de la partie, il n'y eut aucune série de plus de 20 billes.

M. Haldo Charron a remporté le troisième prix de $2, en battant M. Arthur Hébert par 100 billes à 48. Deux autres concurrents furent éliminés. M. Lucien Saint-Germain perdit contre M. Charron, tandis que M. Benoît Benoît succombait devant M. Hébert. Ces quatre joueurs avaient fini *ex-aequo* en deuxième place, dans le tournoi.

Le tournoi qui vient de se terminer suscita beaucoup d'intérêt. Dans plusieurs des parties, les concurrents se surpassèrent. Le jeu de pool a gagné de la popularité.

———:-o-:———

Larocque revient ici et Théroux reste à Victoriaville

L'équipe de hockey Victoriaville s'est retirée récemment de la ligue des Cantons de l'Est, parce qu'au cours d'une joute ordinaire, l'un des arbitres lui "vola" un point bel et bien fait. L'affaire intéresse la gent sportive de Maska, étant donné que deux athlètes locaux plaidaient la cause du Victoriaville. Ce sont Armand Théroux et Jean-Paul Larocque. Heureusement, la retraite de leur équipe ne les jette pas sur le pavé. Victoriaville continue à jouer, mais indépendamment. Larocque est cependant revenu dans notre ville. Théroux, qui travaille à Victoriaville, était l'un des plus habiles joueurs de la ligue des Cantons de l'Est. Il a fini en deuxième position parmi les compteurs, surpassant ainsi la plupart des joueurs de calibre senior. A Victoriaville, il a gagné un concours de popularité. Théroux rejeta dernièrement des offres alléchantes venues d'Ottawa.

———:-o-:———

La Providence jouera contre les Hommes mariés

L'équipe de hockey de La Providence vient d'accepter le défi que lui lançait récemment les "Hommes mariés" de la municipalité. La bataille se déroulera sous peu sur la patinoire sise à l'arrière de l'église du Précieux-Sang.

A propos de la saison de lutte au stade Molson

Des lecteurs nous demandent assez souvent quand commencera la saison de lutte. A l'heure présente, nous n'en savons rien. Dès que les organisateurs décideront de poursuivre les soirées du samedi au stade Molson, nous nous empresserons de publier la nouvelle.

———:-o-:———

La salle de pool Marcoux défie les Ch. de Colomb

La salle de *pool* Marcoux, de cette ville, vient de lancer le gant aux Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe. L'un des cinq joueurs suivants, MM. Houle, Prémont, R. Lamoureux, R. Lafrance et G. Proulx, est prêt à se mesurer avec n'importe quel joueur des Chevaliers de Colomb. Le tournoi sera un 2 de 3, avec enjeu d'au moins $50. Les parties seront de 100 billes, la première ayant lieu chez les Chevaliers.

Ph. Pincince s'attaquera à Gérard Leblanc

L'ex-maskoutain commencera dimanche à Woonsocket une série de 3 de 5 pour le championnat du jeu de dames du Rhode-Island.

Le jeune Philias Pincince, de Woonsocket, R.I., ex-champion des joueurs de dames de Saint-Hyacinthe, jouera dimanche prochain, 1er février, contre Gérard Leblanc, dans la première partie d'une série de 3 de 5 pour le championnat de l'Etat du Rhode-Island. La seconde partie se déroulera le 8 février. Pincince s'est soigneusement préparé, car il a pratiqué avec le champion des Etats-Unis, Aimé Desmarais. Dans les cercles sportifs de Woonsocket, où aura lieu le tournoi, l'ancienne vedette de Maska jouit d'une vive popularité. Plus d'un connaisseur prévoit que le champion Leblanc, s'il ne perd pas son titre, aura du fil à retordre.

Agé de 20 ans, Pincince a déjà fait briller son étoile. L'été dernier, il étonna la gent sportive en gagnant le championnat de Saint-Hyacinthe sur Louis Saint-Amand. Ce dernier était champion depuis nombre d'années, et il est reconnu comme un as du damier. Pincince voulut ensuite s'emparer du championnat de la province de Québec. Il lança le gant à Emile Dion, de Wottonville, qui détenait et détient encore le titre. Au moment où le tournoi allait se dérouler, le jeune virtuose dut quitter Saint-Hyacinthe pour Woonsocket. Il renonça forcément au tournoi. Le sort empêchait Pincince de décrocher le championnat de la province.

Où est Jos?



À prendre une DOW

"Je suis tout simplement descendu prendre une bonne bouteille de DOW!"

D581F

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

LES QUILLES

Guy Piché, de l'équipe Gotham, fait deux records: une partie de 216 points et un total de 504 en trois parties.— L'équipe Gotham à la tête du classement.— Les prochaines parties.— Les joutes de dimanche dernier.

Guy Piché, de l'équipe Gotham, vient de surpassé mardi soir en jouant une partie de 216 points et un total de 504 en trois parties, contre l'équipe Auger & Gaucher, dans une joute ordinaire de la ligue des Petites Quilles, sur les allées de la Société Philharmonique. Piché a établit là deux records. John McCaffrey, aussi de l'équipe Gotham, détenait le record d'une partie, soit 214 points. C'est le Dr Maurice Bernier qui était l'auteur du record de trois parties, 488 points. Il venait d'accompli la semaine dernière.

* * *

L'équipe Gotham règne encore dans la ligue des Petites Quilles, précédée par l'équipe Auger & Gaucher. Ci-après la position des douze équipes:

	G.	P.	Pts
Gotham	20	4	14447
Auger & Gaucher	18	6	14305
Vez Turenne	13	11	14076
Taverne G.-Tronc	13	11	13986
Pepsi-Cola	13	11	13839
Bélanger & Philie	12	12	14222
Melle & Brouillete	12	12	13925
Epicerie Lazure	12	12	13559
Woodhouse's Ltd.	9	15	13632
Coca-Cola	8	16	13226
J.-D. Desrosiers	8	16	13069
Cord. Riendeau	6	18	13193

* * *

Les parties ordinaires de la ligue de Petites Quilles de Saint-Hyacinthe captivent de plus en plus l'attention des amateurs. La fin de la saison se dessine, et les équipes cherchent par tous les moyens à améliorer leur position dans le classement. L'équipe Gotham a jusqu'ici dominé. Elle aura du fil à retordre si elle se maintient en première place.

Deux joutes sont au programme dimanche après-midi. Dans la première, l'équipe Taverne Grand-Tronc se mesurera avec celle de J.-D. Desrosiers. La seconde mettra aux prises les équipes Epicerie Lazure et Gotham. Les porte-couleurs de Taverne Grand-Tronc s'efforceront, car en gagnant ils affermiraient leur position, non loin de Gotham. Cette dernière équipe, cependant, remuera ciel et terre pour vaincre l'Epicerie Lazure.

Lundi, 2 février, l'équipe Gotham s'attaquera à l'équipe Auger et Gaucher. Dans la seconde joute, l'équipe Bélanger et Philie engagera la bataille contre l'équipe J.-D. Desrosiers.

Un autre programme double se déroulera mercredi soir, 4. Dans la première partie, l'équipe Woodhouse jouera contre l'équipe Turenne. Les équipes Cordonnerie Riendeau et Coca-Cola se rencontreront ensuite.

* * *

Voici le rapport détaillé des parties qui se déroulèrent dimanche dernier:

Gotham:

Nault	139	94	105	338
Bégin	100	88	95	283
Dupré	112	130	89	331
Lapalme	151	117	147	415
McCraffrey	161	153	144	458
	663	582	580	1820

J.-D. Desrosiers:

Fournier	74	76	82	232
Dyotte	93	112	83	288
Guilmette	156	100	107	363
Fréchette	109	141	110	360
Létourneau	142	117	130	389
	574	546	512	1632

Taverne Grand-Tronc:

St-Amant	151	143	120	414
Chabot	88	130	109	327
Carignan	92	76		168
Desmarais	81	121	94	296
Selley			92	92
Moreau	126	105	118	349
	538	575	533	1646

Pepsi-Cola:

McDuff	120	91	103	314
Breault	129	89	99	317
Blier	107	79	112	298
Richer	125	109	131	365
Robillard	115	114	102	331
	596	482	547	1625

L'équipe Auger & Gaucher détient le record de la ligue de trois parties d'équipe (5 joueurs): 2023 points. Le record d'une partie d'équipe appartient à l'équipe Gotham, soit 751 points.

Maux de dos Musculaires?



Liniment Oléolo DU DR. PIERRE

Quiconque souffre de douleurs rhumatismales et névralgiques veut soulagement immédiat. L'action ferme et contre-irritante du Liniment Oléolo du Dr. Pierre travaille admirablement à procurer un soulagement béni aux tortures de: douleurs névralgiques et rhumatismales, maux de dos musculaires, muscles raides douloureux, efforts, contusions et entorses, démangeaisons et pieds irritants,—tel que l'ont prouvé les expériences satisfaisantes faites par des milliers de personnes pour plus de 55 ans. Le Liniment Oléolo est antiseptique qui calme et soulage les douleurs et qui agit de suite pour attirer un sang riche et rouge dans les parties irritées, enflées et qui font souffrir. Achetez une bouteille de Liniment Oléolo aujourd'hui même et procurez-vous les bienfaits de sa chaleur réconfortante et bienfaisante.

OFFRE SPÉCIALE — Commander Aujourd'hui!

Veuillez m'envoyer ce qui suit:
☐ 2 bout. rég. de Liniment Oléolo pour $1.00, port payé.
☐ 11 onces de Novoro du Dr. Pierre — $1.00, port payé.
☐ ou les deux remèdes pour $2.00, port payé.
☐ C. O. D. (frais additionnels).

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. DC 469-55J
Washington Blvd., Chicago, Ill.
Stanley St., Winnipeg, Man. Can.

VIN ST PIERRE



Château-Gai Wines LIMITED

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - $2.05

Par ordre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Vous devez vous procurer une licence

au plus tard le 31 mars 1942

Toute personne ou compagnie doit avoir une licence

1. si elle se livre au commerce d'achat aux fins de revente ou vend une denrée quelconque; ou
2. si elle se livre au commerce de fournir un quelconque des services suivants: fourniture d'électricité, gaz, vapeur ou eau; services de télégraphe, de sans-fil ou de téléphone; le transport de marchandises ou de personnes; la fourniture de facilités de quai, port, ou jetée; entreposage ou emmagasinage; frais funéraires ou embaumement; blanchissage, dégraissage, tailleur ou couturier; services de coiffeur, de barbier ou d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décoration, nettoyage ou rénovation; réparations de tous genres; services de repas, rafraîchissements ou breuvages; la présentation de projections animées; les procédés de fabrication effectués sur une base de contrat de service ou de commission.

SI VOUS AVEZ DEJA FAIT VOTRE DEMANDE OU AVEZ OBTENU UNE LICENCE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN VERTU D'UNE ORDONNANCE PRECEDENTE, VOUS NE DEVEZ PAS SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE

Pourquoi vous devez faire votre demande de licence immédiatement

En plus des exigences légales, l'inscription de votre commerce permettra à la Commission de vous tenir rapidement et complètement au courant des règlements sur les prix maxima touchant votre commerce.

Le nom de chaque personne à qui une licence a été octroyée ou qui en a déjà fait la demande, est placé sur la liste de ceux à qui la Commission fait le service de ses publications. Votre nom y sera ajouté dès la réception de votre demande.

Pour obtenir votre licence

1. Procurez-vous une formule de demande au bureau de poste le plus rapproché.
2. Remplissez la formule et expédiez-la par la poste franco de port. Il n'y pas de droit de licence.
3. Vous recevrez par la poste une carte d'identité de licence portant votre numéro de licence.

Ceux qui en sont exemptés

1. cultivateurs, jardiniers, éleveurs de bétail ou de volaille, et pêcheurs, à moins qu'ils n'achètent des marchandises dans le but de les revendre.
2. employés d'une personne ou d'une compagnie qui sont elles-mêmes soumises à une licence.
3. exploitants de pensions bourgeoises.

NOTE: Les personnes qui ont déjà fait leur demande ou obtenu une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne sont pas tenues de soumettre une nouvelle demande.

CE QUE LA LOI VOUS OBLIGE À FAIRE

Après le 31 mars 1942, tout fonctionnaire, représentant, ou enquêteur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre peut exiger que vous lui présentiez votre carte d'identité de licence, si vous êtes soumis à cette ordonnance sur les licences.

Après le 31 mars 1942, vous devez signifier, par écrit, au directeur des licences de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Ottawa, tout changement apporté au nom, à l'adresse, ou au caractère de votre commerce, dans les dix jours qui suivent un tel changement.

Vous devez conserver votre carte d'identité de licence car elle sera valable, à moins d'être suspendue ou annulée, tant que les règlements sur les prix maxima seront en vigueur. Si vous avez déjà votre licence, une carte d'identité de licence valable pour la durée de ces règlements, vous sera automatiquement expédiée avant le 31 mars 1942. Vous n'êtes pas tenu de demander un renouvellement et il n'y a aucun droit à payer pour cette licence.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AU DIRECTEUR REGIONAL DES LICENCES, COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, A LA PLUS RAPPROCHEE DES VILLES SUIVANTES: VANCOUVER, EDMONTON, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL, HALIFAX, SAINT-JEAN OU CHARLOTTETOWN

Publié sous l'autorité de la COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

— NOUVELLES DE LA REGION —

Les jeunes qui cherchent du travail

La Jeunesse Ouvrière Catholique a ouvert pour leur bénéfice deux bureaux de placement, l'un pour les jeunes gens, l'autre pour les jeunes filles.

Depuis assez longtemps déjà, de nombreuses personnes de la ville et de la campagne, s'adressaient à la JOC masculine et féminine, les unes dans l'intention de trouver au travail, les autres pour obtenir les services d'une jeune fille ou d'un jeune homme.

Comme ces demandes ont été de plus en plus nombreuses en ces derniers temps, et qu'il devenait de plus en plus difficile de les satisfaire sans une organisation spéciale, la JOC de notre ville croit rendre service à la population de Saint-Hyacinthe et des environs en ouvrant un bureau de placement gratuit. Elle se propose ainsi de se faire l'intermédiaire entre ceux qui emploient et ceux qui veulent être employés. Les Jocistes connaissent beaucoup de jeunes et la situation dans laquelle ils vivent; ils désirent leur aider en les orientant, chacun selon ses aptitudes. Ils ont à coeur aussi de gagner la confiance et de s'assurer la collaboration de tous les groupes en donnant le plus de satisfaction possible à toutes les demandes.

En conséquence, à l'avenir, toutes les personnes qui désireront engager une jeune fille comme servante ou pour tout emploi, pourront s'adresser à la Fédération Jociste féminine, 1695, rue Marguerite-Bourgeois, téléphone 1309-r, tous les jeudis et vendredis soir, de 8 heures à 9 heures.

Les jeunes filles qui veulent trouver un emploi pourront aussi donner leur nom au même endroit et aux mêmes heures.

Pour les personnes qui desireraient engager des jeunes gens, soit pour un travail permanent, soit pour une occupation temporaire, ils pourront s'adresser à la Fédération Jociste masculine, 490, rue Hôtel-Dieu, téléphone 173-w, tous les jours, excepté le dimanche et durant toute la journée et le soirée. Il est entendu que les jeunes gens qui veulent trouver du travail pourront s'adresser à ce même endroit.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Veuve Zoël Poulin de Saint-Hyacinthe, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Zoël Poulin, décédée le 6 janvier, à Saint-Hyacinthe, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Le Cercle des Fermières à Acton Vale

Le Cercle des Fermières d'Acton Vale vient de reconstituer, pour le prochain exercice, son conseil de direction. Ont été élues comme suit: Mmes Valmore Loiselle, présidente; Raphaël Rousseau, vice-présidente; Mlle Calixta Cartier, secrétaire-trésorière; Mmes Ovila Morel, Gédéon Demers et Henri Dubois, conseillères; Mlle Laure-Emma Boulay, bibliothécaire-lectrice. M. l'abbé Ernest Bouvier, curé de la paroisse, est aumônier du Cercle, et M. Raphaël Rousseau, agronome, aviseur technique.

———:-o-:———

Le Patronage de Lévis perd 9-4 à S.-Hyacinthe

L'équipe de hockey du Patronage S.-Vincent-de-Paul, de cette ville, s'avère supérieure à celle de Lévis, dimanche dernier.

L'équipe de hockey du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Lévis, qui visitait dimanche dernier celle du Patronage de Saint-Hyacinthe, a perdu par le pointage de 9-4. Les porte-couleurs du Lévis livrèrent une lutte serrée à leurs adversaires dans la première période, qui prit fin au compte de 3-3. Mais au second engagement, les Maskoutains démontrèrent leur supériorité en faisant trois autres points. Pendant ce temps, l'équipe de Lévis ne put déjouer le cerbère Saint-Roch. Les athlètes du Patronage local scellèrent l'issue de la joute, quand ils enregistrèrent trois points dans la dernière période. Les joueurs de Lévis n'en firent qu'un seul.

R. Leblanc, E. Beauregard et J.-L. Beaudoin brillèrent d'un vif éclat pour le Patronage de Saint-Hyacinthe. Leblanc fit 2 buts et 4 assistances, Beauregard, 3 buts et 3 assistances, Beaudoin, 1 but et 5 assistances. D'autre part, Dubé, Turgeon, Gaudette et Duval affichèrent une solide tenue à la défense. Pour le Patronage de Lévis, Dorval, Lemieux et Simard se signalèrent. Le gardien de buts Georges Roy joua habilement dans ses filets. Ci-après le rapport détaillé de la partie:

LEVIS: G. Roy, buts; Royer et Landry, défenses; B. Lemieux, A. Marras et M. Simard, avants; substituts: Dorval, Samson, Carrier.

SAINT-HYACINTHE: G. Saint-Roch, buts; L. Duval et B. Gaudette, défenses; R. Leblanc, E. Beauregard et J.-L. Beaudoin, avants; subs: Pépin, Cantin, Ricard, Guertin, Dubé, Turgeon.

1ère période

1—S.-Hya.: Leblanc (Beaudoin, Beauregard)
2—S.-Hya.: Beaudoin (Leblanc, Beauregard)
3—S.-Hya.: Leblanc (Beaudoin, Beauregard)
4—Lévis: Dorval (Samson, Carrier)
5—Lévis: Lemieux (Marras, Simard)
6—Lévis: Simard (Lemieux, Marras)

2e période

7—S.-Hya.: Leblanc (Beaudoin, Beauregard)
8—S.-Hya.: Beauregard (Leblanc, Beaudoin)
9—S.-Hya.: Ricard (Pépin, Cantin)

3e période

10—S.-Hya.: Beauregard (Leblanc, Beaudoin)
11—S.-Hya.: Pépin (Ricard, Cantin)
12—S.-Hya.: Beauregard (Leblanc, Beaudoin)
13—Lévis: Dorval.

(Le tableau des points a été établi selon le nombre de points faits dans chacune des trois périodes. Il ne correspond pas à l'ordre des points comptés.)

Des parents et amis ont fêté M. E. Desgranges

M. Emile Desgranges, gardien à la succursale locale de la *Goodyear Cotton Company*, a célébré samedi dernier son 39e anniversaire de naissance. A cette occasion, des parents et amis se réunissaient à son domicile. Sa fille, Jeannine, lui lut une adresse de circonstance. Le petit Gérard Paradis, accordéoniste, se chargea de la partie musicale. Outre Mme Desgranges et ses deux enfants, Mlles Jeannine et Gisèle, on remarquait à la fête: M. et Mme Irénée Bélanger et leurs enfants, Léodore, Albert, J.-Marie, Marguerite, Thérèse et Adrienne, de Saint-Denis-sur-Richelieu; M. et Mme Achille Milette, ainsi que Mme Bibeau, de Sorel; M. et Mme Albany Lapointe et leurs enfants; M. et Mme Josephat Lapointe et leur fils; M. Eugène Desgranges; M. et Mme Candide Dubuc; M. et Mme Arthur Bélanger et leurs enfants; M. et Mme Roger Palardy; M. Gaston Lagassé; Mlle Yolande Lapointe et M. Réal Barsalou.

———:-o-:———

VILLA STE-JEANNE D'ARC

Prochaines retraites: du 30 au 2 février: dames, R.P. Piuze, O.P.; du 3 au 6 février: dames — R.P. Lafleur, o.m.i.; du 7 matin au 9 février: dames tertiaires — R.P. René, o.f.m.; du 9 au 12 février: demoiselles — R.P. Schelpe, Jésuite.

Veuillez faire réserver votre place immédiatement en vous adressant à la Directrice de la Villa, Tél. 1046.

La Direction

Funérailles de M. J. Archambault, à Saint-Denis

Saint-Denis, 26, D.N.C.

Les funérailles de M. Joseph Archambault, décédé le 20 janvier, nt eu lieu vendredi dernier dans l'église paroissiale de Saint-Denis, sous la direction de M. Henri Phaneuf. La levée du corps fut faite par Mgr L.-A. Sénécal, P.D., ancien curé de Saint-Denis, le service funèbre chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé, assisté de MM. les abbés J.-A. Lemonde, aumônier de l'Hospice Saint-Louis, et Réal Beauregard, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait Mgr L.-A. Sénécal, D.P., M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, ancien supérieur du Séminaire; MM. les abbés Salvail, aumônier diocésain de l'U.C.C.; Rosario Morin, vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et Léonard Benoît, vicaire à la paroisse du Christ-Roi, Saint-Hyacinthe.

MM. Amédée Phaneuf et Alphonse Phaneuf, beaux-frères du défunt conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Herman Phaneuf, Henri Richer, Alvarès Desrosiers, Roger Lafleche, Albani Phaneuf et Alfred Gariépy, tous neveux du défunt.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

M. et Mme Rosario Blanchette, (Florianne Bernier), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils, Réal, décédé le 25 janvier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

L'ABBÉ HONORIUS PHANEUF

(SUITE DE LA 3ème PAGE)

Si on le talonnait encore, alors malicieusement et nerveusement il ripostait et tout finissait dans un franc éclat de rire: c'était le son du ressort de bon acier qui reprenait son état normal.

Causeur aimable, il était intéressant et charitable dans la conversation. Taquin à ses heures, il était toujours délicat et savait respecter même les susceptibilités de ses amis. La charité joyeuse était la note dominante de toutes ses relations, mais il ne se laissait jamais aller à la banalité ni à la piperie des mots. Très délicat de conscience, il souffrait de la moindre grivoiserie et savait alors opposer la protestation du silence indigné.

Nommé curé en 1913, il continuera d'être ce qu'il avait été comme vicaire: prêtre digne dans sa conduite personnelle et zélé pour le salut des âmes. Il inspirera confiance à ses fidèles et il leur fera confiance. Avec une grande simplicité, il ira à tous sans acception de personnes et les attirera tous par sa grande affabilité; il se mêlera même à leurs petits plaisirs, et avec tant d'entrain et de belle charité qu'il fera tomber souvent certaines petites rancoeurs, menaçant l'union des familles.

De toutes les paroisses qui lui furent confiées, ce sont, sans contredit, les paroisses rurales qui eurent ses préférences. Au grand air de la campagne, au contact avec les simples et honnêtes laboureurs, il était plus à l'aise que dans l'atmosphère étouffée des villes, où souvent tout est routine, parade et convention; c'est que, quoique fils de marchand, il avait une âme de terrien. Aussi à Saint-Bernard (1913-17), à Sainte-Anne-de-Sorel (1917-27) et à Saint-Paul d'Abbotsford (1932-36) se plaira-t-il beaucoup plus qu'à Notre-Dame-de-Sorel (1927-32). Là, il cultiva la terre et lui confia ses sueurs; ici, il émonda ses arbres et s'identifia avec son magnifique verger; toujours par plaisir personnel sans doute, mais aussi avec la satisfaction de partager les sains travaux de ses paroissiens.

Toutefois à Notre-Dame-de-Sorel, il aima sa population et se dépensa pour elle au point d'y laisser un peu, beaucoup de sa belle santé. Il termina la construction de l'église au prix de bien des soucis et, dans les embarras financiers où se trouvait la fabrique, il se montra administrateur habile et prudent. Il fit du bien dans cette paroisse, mais personne autre que ses amis intimes ne sut au prix de quels sacrifices du coeur: il avait tant aimé Sainte-Anne-de-Sorel, sa ferme et le grand fleuve! C'était son rêve de dépenser ses dernières années au profit des bonnes gens de la campagne. Aussi ce fut avec bonheur qu'il partit pour Saint-Paul d'Abbotsford. Malheureusement il arrivera dans cette paroisse déjà atteint par la maladie et n'y pourra donner sa pleine mesure.

Dans toute sa carrière sacerdotale, il a fait un beau ministère. Sa prédication était claire et instructive. Avec sa facilité d'assimilation et sa mémoire heureuse, il préparait des sermons substantiels et pratiques, les débitait avec aisance et non sans une éloquence naturelle, sans aucune recherche personnelle, visant uniquement à être compris et à être utile. Délicat et charitable, il s'observait pour ne blesser personne dans les reproches adressés à son peuple et c'était à travers les larmes qu'il les formulait.

Ses directions au confessionnal étaient prisées et respectées, car tous reconnaissaient en lui le juge prudent et sage, le médecin zélé et éclairé, le père bon et dévoué qui se penche sur les âmes pour les éclairer et les encourager dans le sentier parfois difficile de la vertu.

Ses paroissiens aimaient le rencontrer au presbytère; c'est là surtout qu'il fut un conseiller prudent et sûr, saisissant vite les difficultés proposées et donnant la solution claire et discrète du bon pasteur qui connait ses brebis.. Que de dissensions familiales et de querelles paroissiales il a su apaiser à "l'office"!

Enfin son presbytère était aussi ouvert à tous ses amis et confrères. Quelle hospitalité cordiale il leur donnait! Quelles que fussent ses occupations, la visite était toujours saluée d'une explosion de joie et reçue avec une délicatesse qui mettait à l'aise ceux mêmes, jeunes ou vieux, qui le voyaient pour la première fois. La conversation s'engageait en chargeant la pipe et ensuite le visiteur était emprisonné dans son grand coeur; il pouvait y passer des jours entiers et s'y trouver toujours à l'aise.

Monsieur Phaneuf n'a jamais recherché la réclame pendant sa vie et son humilité eût été gênée devant les éloges. Aujourd'hui qu'il a disparu, nous pouvons dire qu'il fut un bon curé, de "la lignée" de ces curés de l'ancien temps — il en existe encore — qui n'ont d'autre ambition que d'obéir loyalement à leur évêque, d'aimer franchement leurs confrères et de servir les meilleurs intérêts de leurs ouailles et de l'Eglise tout entière. Si la récitation de son bréviaire eut été moins souvent tardive, l'on pourrait dire de lui qu'il fut un curé modèle.

Sa mort a été une surprise pour ses amis, mais pas pour lui. Depuis quelque temps, il répétait souvent à ses intimes qu'il disparaîtrait soudainement. Il se tenait toujours prêt à paraître devant son Dieu.

Après un premier service funèbre chanté à Saint-Antoine, le 29 novembre, ses funérailles furent célébrées, au Séminaire, au milieu d'un grand concours de confrères, de parents et amis, en présence de S. E. Mgr Decelles, évêque du diocèse, qui chanta l'absoute. Ses restes mortels reposent dans la crypte du Séminaire.

UN AMI

L'Infatigable était nombreux au 34e congrès

Les raquetteurs du club de S.-Hyacinthe participèrent aux réjouissances du congrès international, tenu en fin de semaine à Montréal.

Les membres du club de raquetteurs **L'Infatigable**, de cette ville, ont participé nombreux au 34e congrès international des raquetteurs, qui s'est déroulé en fin de semaine à *Montréal*. Plus de 45 gais lurons, dont M. Cléophas Bessette, président du club, assistèrent à toutes les réjouissances. Le départ se fit dans la journée de samedi, et le retour dimanche soir.

L'Infatigable figurait dans la parade aux flambeaux, samedi soir. A vrai dire, les flambeaux n'en étaient pas. Les milliers de raquetteurs tenaient au bout d'un bâton un simple bocal au fond duquel brûlait un petit cierge. La parade commença à l'avenue du Parc, entre les rues Rachel et Mont-Royal. Elle se termina au Parc Lafontaine, par un feu d'artifice.

La parade d'église eut lieu dimanche matin. La messe fut célébrée en l'église Notre-Dame. La cérémonie religieuse terminée, les raquetteurs se rassemblèrent au Champ de Mars pour se diriger vers le marché Bonsecours, où ils prirent un léger repas.

La neige manquait, mais non la joie. Le congrès, paraît-il, fut couronné de succès. Les raquetteurs se préparent maintenant au semi-congrès, qui se tiendra en février à Saint-Jean.

• • •

Les membres de L'Infatigable ne resteront pas inactifs d'ici la fin de l'hiver. Leur programme est chargé, et nous le ferons connaître à nos lecteurs dans nos prochains numeros.

———:-o-:———

Condoléances

Du procès-verbal d'une assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, tenue mercredi soir, le 21 janvier 1942, à laquelle assistaient MM. J.-A. Blouin, président, Albert Jodoin, Arthur Frenière, Ludovic Bienvenue, Ernest Guilmaine, Valmore Chaput, J.-Paul Tétreault, Raymond Déry, Mandus Bienvenue, Ernest Lemoine, M.-A. David, J.-H. Bédard, J.-P. Poirier et Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier.

Il a été extrait ce qui suit:

Il est proposé par Albert Jodoin, appuyé par Ernest Guilmaine et unanimement adopté:

"Que les membres de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, ayant appris avec regret le décès de Mme Georges Morin, mère de M. Louis-Marie Morin, bienfaiteur de notre Société, désirent lui exprimer leurs sincères condoléances;

"Que copie de la présente résolution soit envoyée à M. Louis-Marie Morin, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication."

(signé) J.-A. Blouin, prés.
Adrien Ringuet, sec.-trés.

Les présidents dans les comtés de notre région

On trouvera ci-après les noms des présidents de comités régionaux de la région, en ce qui concerne la présente campagne en faveur du 2e Emprunt de la Victoire:

Richelieu: MM. Arthur Simard et Harold Sheppard;
Verchères: M. J.-E. Chicoine;
Yamaska: M. Aimé Boucher, notaire;
Chambly: MM. Paul Pratte et H.R.G. Clack;
Rouville: MM. Edouard Barcelo, Wilfrid Poulin et le Dr Raoul Tétreault.

Lettre de Québec...

(suite de la 3e page)

présentant à Ottawa du comté de St-Maurice-Laflèche, a mis les choses au point dans une déclaration publiée dans "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières. Il se dit contre le plébiscite, et carrément.

M. Pierre Gauthier, député de Portneuf, qui est en bel uniforme d'officier de l'armée, est dans son comté, où il explique à ses gens que s'ils appuient le plébiscite, ils lui donneront le mandat d'approuver la conscription.

M. Edouard Lacroix se livre à un travail non moins catégorique parmi ses électeurs.

Contrairement aux affirmations officielles, M. Jean-François Pouliot a soulevé une tempête au caucus et en est sorti en claquant les portes.

Or tous ces députés ont participé à la campagne de 1939, sollicitant le vote populaire en faveur de M. Godbout en jurant, comme celui-ci d'ailleurs, qu'avec le parti libéral au pouvoir dans la province de Québec, tout danger de conscription serait évité.

C'est la faillite totale, l'écroulement définitif, l'enlisement dans la boue fétide pour ceux qui ont trompé le peuple depuis vingt-cinq ans, qui ont odieusement exploité les préjugés les plus dangereux et profité des mensonges les plus habilement habillés.

A la suite de l'impopularité croissante de M. Godbout et de son impuissance à s'imposer comme un chef même chez ses partisans, il est possible qu'après une courte session, les coulissiers du parti décident d'en appeler au peuple, afin d'avoir l'occasion de balancer le décevant premier ministre, après la défaite humiliante qu'il forcera son parti à subir.

Assemblée de l'Union S.-Joseph du Canada, le 1er

La grande assemblée générale de l'Union Saint-Joseph du Canada, en vue de l'année qui commence, se tiendra dimanche prochain, 1er février, à 1 heure 30, à la Maison des Oeuvres, rue Girouard. Les membres intéressés à connaître les activités de leur société devront y assister. Des prix de présence seront tirés au sort.

Le secrétaire-receveur,
J.-Albert Frenière.
Ordre du Conseil 209

BINGO

Mardi, 3 février prochain, grand bingo à la salle paroissiale Notre-Dame.

Allez voir les prix magnifiques exposés dans la vitrine du magasin J.-A. Vincent. Peut-être serez-vous l'heureux gagnant du plus beau morceau!

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

Mme J.-C.-H. Péloquin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. J.-C.-H. Péloquin décédé le 10 janvier à Saint-Hyacinthe, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Un moyen de servir... et un moyen de s'enrichir

Aujourd'hui, nous voulons tous bien servir notre pays. Nous savons depuis toujours que l'argent est un bon serviteur. Il est donc avantageux et important de trouver un moyen de servir, et en même temps d'augmenter ses revenus.

Un moyen est tout trouvé: Remplissez votre chambre d'élevage de poussins précoces,—les meilleurs que vous puissiez acheter.

L'Angleterre demande une énorme quantité d'oeufs, à des prix variant de 28.79c à 32.12c, par douzaine, Grade A-Large,—livraison des ports canadiens. De plus, le Gouvernement du Dominion accorde une rémunération de 3c par douzaine pour les oeufs Grade A-Large, achetés en vue de l'exportation. Le marché est grand ouvert. Si nous ne nous trompons pas, les prix des oeufs, cet hiver et au printemps prochain, seront d'au moins 7c, et peut-être 10c, par douzaine, supérieurs à ceux de l'an dernier. C'est une différence payante, et qui durera, semble-t-il.

Nous ne vous recommandons pas de développer excessivement vos affaires. C'est là un mauvais moyen. Mais nous vous recommandons de faire usage de tout l'outillage de votre poulailler. Commencez tous les bons poussins que vous avez, aussitôt la chambre d'élevage prête. Le marché des oeufs, et celui de la vente des poules pour consommation, deviendront si alléchants, que vous devez assumer le risque d'en profiter. Ce sera du patriotisme utile, aussi bien que du vrai profit.

Naturellement, dans le choix de vos poussins, nous attirons votre attention sur les Poussins Bray. Ce sont de vrais bons poussins. Ils ont enrichi ceux qui les ont élevés. Ils vous enrichiront de même. Commandez-les tout de suite.

REVENU ACCRU

Voulez-vous accroître votre revenu dans 10 ou 12 semaines? Vous le pouvez facilement, si dans votre chambre d'élevage il y a place pour des cochets Bray "90%". Vérifiez le prix du marché pour consommation, et vous saisirez vite ce que cela vaut en dollars et en cents.

BRAY CHICK HATCHERY
30, RUE DUFFERIN, SHERBROOKE
(Poussins en étalage)
Agents: J.-H. CHABOT, Saint-Jude
J.-ED. MORIN, Saint-Liboire
ADRIEN DE LADURANTAYE, Saint-Pie

BUREAU DE COMMANDES EATON

— BAS PRIX
GRANDE VARIETE
BONNE QUALITE
SERVICE RAPIDE
PAS DE FRAIS DE POSTE

525, rue MONDOR
ST-HYACINTHE
Téléphone: 130
Heures d'affaires: 9 à 6 h.
Vendredi et samedi: 9 à 9

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Essayez ces exquis muffins ECONOMIQUES

2 tasses farine
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1 c. à soupe sucre
½ c. à thé sel
1 tasse lait
2 oeufs
4 c. à soupe shortening

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, sucre et sel; ajoutez le lait, les oeufs bien battus et le shortening fondu. Mélangez bien. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et cuisez environ 20 minutes à four chaud 400° F.

Pour Livre de Cuisine gratuit, écrivez à: Poudre à Pâte "Magic", Fraser Ave., Toronto.



Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

Seulement 2¢ PAR PAIN de levure vous assure du pain savoureux



PLEINE ACTIVITÉ ... FIABLE DANS L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE

Points essentiels du

95e Rapport Annuel

de la plus ancienne compagnie d'assurance-vie au Canada

Nous croyons qu'une compagnie d'assurance-vie ne peut pas rester impassible devant cette lutte suprême.

Au cours de 1941, la Canada Life a acheté pour $24,200,000. de bons de guerre et de défense de gouvernements. Cette somme est plus élevée que le montant total perçu par la Compagnie en primes de renouvellements pendant l'année.

- Les affaires nouvelles d'assurance-vie, placées et payées dans la Compagnie en 1941, accusent une augmentation de 23% sur celles de l'année précédente.
- De plus, il y eut une augmentation du volume d'affaires des Rentes Viagères durant l'année.
- Les assurances-vie en vigueur à la fin de 1941 s'élevaient à $815,470,716., soit une augmentation de près de $10,000,000. sur l'année précédente. Ces chiffres ne comprennent pas les rentes viagères qui accusent également une augmentation importante. Pour garantir le paiement de ces contrats, la Compagnie a un actif de $284,617,288. qui, combiné avec les versements futurs de primes, fera amplement face aux obligations contractées, au fur et à mesure de leur échéance.
- Les résiliations et les déchéances, c'est-à-dire les polices discontinuées avant leur date d'échéance, ont atteint le niveau le plus bas en 17 ans.
- La mortalité éprouvée n'a été plus favorable qu'en deux fois au cours des dix dernières années.
- Les paiements aux assurés et à leurs bénéficiaires se sont élevés à $22,956,250. au cours de l'année—une moyenne de $75,514. par jour ouvrable.
- La sécurité des détenteurs de polices a été raffermie davantage par une nouvelle augmentation du surplus.
- Le taux d'intérêt réalisé par la Compagnie en 1941 a été de 4.21%.

The Canada Life Assurance Company

RODOLPHE POULIN, Représentant

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

Gaieté française

Quand on se voit confier une mission unique, néophytes ardents et convaincus, on fait tout bas le serment de s'en rendre digne au prix de n'importe quel sacrifice. C'est ce qu'ont fait nos ancêtres, en ce jeune pays d'Amérique où ils étaient venus porter "le flambeau de la civilisation catholique et française." Ils ont gardé la tradition en luttant âprement et sans relâche, pour conserver leurs valeurs matérielles, intellectuelles et morales. Ils ont regagné pouce par pouce le terrain perdu à mesure que l'épreuve les frappait. Et ce, jusqu'à ces dernières années où un grand souffle de relâchement, de vie facile et d'apathie semble faire oublier les beaux combats. Mais quel réveil attendait ceux qui prenaient pour acquis les dons inestimablse, les richesses que nous dispensait sans compter notre lointaine France, par ses livres, sa musique, ses grands hommes. Enfants gâtés nous croyions que tout cela nous était dû, et nous rêvions la source épuisable. Quel réveil quand notre France passa par la crise de 1940, et combien nous nous sommes alors sentis français jusqu'au coeur puisque notre souffrance était si aiguë, notre espoir si poignant. Faut-il toujours que le bien sorte de douleurs accumulées? Nous avons ouvert les yeux, nous nous sommes serrés les coudes, nous avons pris la détermination de faire revivre chez nous plus que jamais le bon sens français, le goût français, la culture française, la foi française et même si difficile que cela puisse paraître à l'heure actuelle, la gaîté française.

Quand on a du sang de France dans les veines, il faut savoir traverser la vie, une fleur aux dents et un panache à son chapeau! Je pense que vous vous seriez réjouis, parents malheureux de là-bas, si vous aviez pu jeter un coup d'oeil ici, hier soir, dans un certain petit salon bleu où un groupe d'étudiantes et d'étudiants discutaient ardemment et avec entrain de leurs études, leurs problèmes, la philosophie, l'amour la musique, la littérature. Vous les auriez trouvé si semblables à vous, chercheurs, enthousiastes, gais, moqueurs, avec des profondeurs soudaines. Ils étaient huit ou neuf: l'une d'elles fine, blonde, avide de savoir, de connaître défendant ses théories avec feu. Une autre dissertant philosophie malgré ses yeux enfantins et son petit nez retroussé; une brunette rieuse recevant les hommages, un sourire moqueur et incrédule au coin de la lèvre. L'un cheveux, délicat aimant l'étude, les reliures de choix et les jolies choses; son voisin débitant un madrigal avec une nonchalante élégance. Un troisième maître ès-blagues avec dans ses yeux des trésors de malice et d'esprit. Et puis un autre dont tous les talents de psychologue ne semble vouloir s'exercer que sur sa blonde partenaire. Enfin un dernier grand, sérieux, (en apparence du moins), possesseur d'un idéal calme et sûr qui sourit amusé de tant d'enthousiasme.

Ils étaient tous si français parlant tous ensemble, riant, jouant, puis redevenant sérieux; tour à tour subtils, moqueurs lyriques, malicieux ou pensifs.

Tant que la marque française brillera ainsi au front de la jeunesse dans quelque coin du globe, ne désespérons pas. Tant que malgré la tourmente on saura oublier toutes les tragédies pour quelques heures et vibrer pour le seul plaisir de vibrer et de "sentir son âme" rien n'est perdu. Que les grands éprouvés de la *France* se consolent, tant que leur souvenir restera aussi vivant dans nos coeurs émus, nous essaierons de garder leur humour et leur gaîté "en forme" jusqu'à ce qu'ils aient le coeur libre.

MARYSE

POUR LES GOURMETS

ROULETTES AU JAMBON

½ tasse de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
2 c. à soupe de saindoux
½ tasse de lait (environ)
½ tasse de bacon haché en morceaux
1 c. à table de beurre.



Lorsque vous mettez le couvert pour deux personnes, voyez à ce que la table présente un aspect gai et avenant.

Mêlez le sel et la poudre à la farine, passez, incorporez le saindoux, ajoutez le lait, roulez en lisières, beurrez, ajoutez le bacon, roulez ensuite comme le fait voir l'illustration, placez dans une lèchefrite graissée, cuisez à four chaud, 425° F durant 15 minutes, servez immédiatement; cette recette est pour 10 à 12 roulettes.

GIGOT D'AGNEAU A LA TURQUE

Proportions pour 6 personnes: un gigot d'agneau, ½ lb de riz, 6 c. à soupe de beurre, deux oignons cloutés, une toilette d'agneau.

Mettez le gigot d'agneau dans un plat en terre, ajoutez le riz bien lavé tout autour et mettez de chaque côté un petit oignon clouté. Couvrez le riz avec de l'eau et le gigot avec le beurre. Salez et poivrez. Puis couvrez le tout avec une toilette d'agneau. Faites cuire au four en arrosant souvent. Le riz doit être bien cuit et avoir absorbé tout le jus et la graisse en restant sec et tendre.

GATEAUX A LA FARINE D'AVOINE (Sans oeufs)

1 tasse de sucre
3 tasses de farine d'avoine
2 tasses de farine
1 tasse de saindoux ou beurre
¾ tasse de lait de beurre
½ cuillerée à thé de soude.

Roulez la pâte mince, mettez une garniture de dattes sur la moitié de la matière, puis superposez-y l'autre moitié et détaillez à l'aide d'un emporte-pièce cannelé.

Economisez de l'argent en descendant

FORD HOTELS



Aussi bas que $1.50
Pas de prix plus élevé que $2.50 par semaine
Stationnement facile pour les autos

Moderne, à l'épreuve du feu. Location très favorable. Ecrivez pour renseignements, à FORD HOTELS, Montréal.

MONTREAL-TORONTO

Le courrier de Tante Odile

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL, écrivez à Tante Odile. Elle se fera un plaisir et un devoir de vous répondre dans ses colonnes de ce journal. Envoyez vos lettres à 974 rue Roy est, apt 7, Montréal, et celles qui désireront recevoir une réponse personnelle, chez elles, auront bien l'obligeance de faire accompagner leur demande de .25 sous et d'une enveloppe timbrée. Merci.

* * *

QUESTION: J'espère que vous n'aurez pas d'objection à ce qu'une nouvelle nièce vienne prendre une toute petite place dans votre courrier que je suppose très volumineux. Ce qui m'intéresse le plus pour le moment, c'est mon horoscope et ma graphologie. Un grand merci. VIOLETTE DE L'HOPITAL ST-JOSEPH.

REPONSE: Bienvenue à ma nouvelle nièce. Bienvenue aussi à ses compagnes. Votre écriture me dit que vous êtes une personne de grande activité mais que le côté nature l'emporte chez l'esprit chez vous. Belles qualités artistiques. Vous avez beaucoup d'acquisivité, beaucoup trop même. Vous ne laissez jamais passer une chance de faire de l'argent. Femme d'une seule idée. Vous avez oublié de m'envoyer votre date de naissance; impossible alors de vous dire votre horoscope. Vous reviendrez. Bienvenue.

* * *

QUESTION: Vos nièces gardemalades de Thetford ont bien hâte de vous lire. Elles sont contentes de vous savoir en meilleure santé et vous remercient des bons souhaits formulés pour leurs chers malades. Auriez-vous l'obligeance de dire le caractère d'Elizabeth, aussi celui de Germaine et d'Alphéna? Elles vous remercient et vous souhaitent un parfait et prompt rétablissement. ODILIENNE RECONNAISSANCE.

REPONSE: C'est gentil tout plein ce pseudo. La nièce qui vous précède est de l'Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup. Le monde est petit n'est-ce pas? Voyons... ELIZABETH est une nature sensible, réservée, plutôt timide. 5 et 8 sont ses numéros chanceux. Le mariage viendra tôt dans sa vie. Son écriture me dit qu'une imagination monstre gouverne tous ses actes et qu'une nature ardente l'entraînera peut-être dans des complications. ALPHENA est très sensible, ce qui la rend susceptible parce qu'elle est de caractère agressif, d'esprit un peu pessimiste. Beaucoup d'imagination elle aussi. Un peu d'envie. GERMAINE EST LA PLUS FERMEE, la plus mystérieuse du groupe. Avec elle, on ne sait jamais "à quoi s'en tenir"... elle sait garder ses impressions pour elle. Cela ne l'empêche pas d'être charmante. D'après son écriture, je ne serais pas surprise d'apprendre qu'elle souffre du côté du rein ou de la vessie. Elle est froide et aime la bonne chair. Bienvenue. Vous ne me demandez pas la vôtre? Vous l'avez eue? Voici encore quelques mots pour vous plaire: bon caractère, très bon caractère. Coeur archi-généreux. Trop dépensière de son temps, son argent, sa propre personne à cause de la trop grande générosité de votre coeur. Amical bonjour à toutes.

* * *

QUESTION: J'aimerais à savoir mon caractère et mon horoscope par mon écriture. Je suis née le 27 décembre 1922. En vous remerciant, je suis MERCEDES.

REPONSE: Votre écriture me dit que vous êtes calme, réservée et que vous savez ménager vos forces et vos effets. Seriez-vous un tout petit peu avare? Votre horoscope me dit que vous êtes très industrieuse et persévérante. Ce que confirme amplement votre écriture. Bienvenue.

* * *

QUESTION: Je serais désireuse de savoir mon horoscope et mon caractère par mon écriture. En attendant une réponse, meilleurs remerciements. DORIS.

REPONSE: Votre écriture me dit que vous êtes très légère et trop, trop distraite. Pour apporter une preuve de plus à votre distraction, vous avez oublié d'envoyer la date de votre naissance pour votre horoscope. Il y a aussi beaucoup d'obstination. Bienvenue.

TANTE ODILE

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parcequ'il fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

MÉDICAMENT A 3 FINS

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre reniflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

Carnet mondain

MARIAGE LINCOURT-LEBLANC

M. l'abbé Auguste Lincourt, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a béni samedi dernier dans la chapelle privée de la Cathédrale, le mariage de son cousin, M. Jean Lincourt, de Coaticook, fils de M. et Mme Honoré Lincourt, de Coaticook, à Mlle Suzanne Leblanc, fille de M. et Mme Edmond Leblanc, de cette ville.

Après la cérémonie religieuse un déjeuner intime fut servi chez M. et Mme Edmond Leblanc, rue Laframboise. M. et Mme Lincourt partirent ensuite pour un voyage en automobile. A leur retour ils habiteront Coaticook.

Les personnes invitées de l'extérieur pour ce mariage étaient: Mme David Leblanc, de Montréal, grand'mère de Mme Auguste Lincourt, M. et Mme Honoré Lincourt, de Coaticook, Mlles Solange et Claire Lincourt, Coaticook, M. l'abbé Vincent Lincourt, curé à Saint-Césaire, Mlle Marie Lincourt, Saint-Césaire, Mlle R. Boulay, Coaticook, le notaire et Mme Armand Boulay, Valcourt, Mme Odilon Perreault, Outremont, Mlle A. Grant, M. Jean-Charles Grant, Outremont, M. Elie Leblanc, Montréal, Mme Auguste Gérin, Mlle Jeanne Gérin, Outremont, M. et Mme Florian Boulay, Coaticook, Mme Bruno Trudel, Mlle Monique Trudel, M. Philippe Trudel, Montréal, Mlle Doris Leblanc, Montréal, M. et Mme James Grant, Mlle R. Grant, Outremont, M. Donat Leblanc, Montréal.

* * *

PROCHAINE RECEPTION

Le Commandant et les Officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe auront leur réception annuelle dans les salles du Mess, à leur Arsenal, rue Laframboise, samedi soir, quatorze février, à dix heures et trente.

* * *

DEPLACEMENTS

—Mlle Annette Larocque, d'Iberville, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'invitée de sa soeur, Mlle Adèle Larocque et de son oncle et sa tante, le docteur et Mlle Birtz.

—Mlle Suzanne Saint-Germain, de cette ville, était à Montréal ces jours derniers.

— Mmes J.-A.-A. Dumaine et Couillard Saint-Germain, de cette ville, étaient de passage à Montréal cette semaine.

— Mlle Reine-Marie Denis, de cette ville, était à Montréal en fin de semaine.

—M. Paul-Aimé Grégoire a passé la fin de semaine à Saint-Jean, P.Q., chez ses parents.

—Mme Albert Fortin, (Yvette Durocher), et sa fillette Jocelyne, d'Edmundston, N.B., actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme J.-B.-E. Durocher, de La Providence.

—M. Philippe Lapointe, de cette ville, était de passage à Montréal en fin de semaine.

—Mlle Rachel Phaneuf, de cette ville, à Montréal mercredi.

—M. J.-G. Dulude, de Saint-Hyacinthe, à Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme Jules Boucher, M. et Mme Jean Rochon ont passé une couple de jours à Montréal dernièrement.

—Mme Lorenzo Morel, de Toronto, a passé quelques jours chez Mme Antonio Godbout.

—Mme Louis Tellier, de Sherbrooke, était à Saint-Hyacinthe samedi dernier.

—Mme J.-H.-E. Brodeur est à Montréal chez sa fille, Mme Louis Trudel.

—Mme Thomas Chalifoux a passé une couple de jours à Montréal.

—Mlle Lucile Collette a passé la fin de semaine à Montréal.

—Mme Alice G. Fraser est à Montréal pour quelque temps chez son frère, M. Raoul Godbout.

—Mlle Yvette Gendreau est revenue de Drummondville où elle a passé plusieurs mois.

—Mme Jean Morin, Mme Jean Fortier, Mlles Cécile et Aline Morin étaient de passage à Montréal jeudi dernier.

—Mlle Clegg, des Salons Dorothy Gray, de New-York, passe la semaine à Saint-Hyacinthe.

—Mme Antonio Perrault, Mme Philippe Pothier étaient à Montréal jeudi dernier.

—M. Ulysse Racicot, de Gold Mine, Alberta, est en promenade chez M. et Mme H.-L. Godbout, pour quelques jours.

—Mme David Leblanc, de Montréal, Mlle A. Grant, d'Outremont, sont pour quelques jours les invitées de M. et Mme Edmond Leblanc.

—M. Tancrède Robillard, Mlle Marie Robillard, Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme René Richer.

—M. et Mme Conrad Morin, Montréal, ont passé la fin de semaine dans notre ville.

—Mme Richard Payan, de Montréal, son bébé Peter, qui ont été pour quelques semaines les invités de M. et Mme Louis Payan, a La Providence, sont retournés mardi à Montréal.

—Mlle Anita Lecours a passé la fin de semaine à Montréal.

—Dr Laurent Choquette, médecin vétérinaire au McDonald College, à Sainte-Anne de Bellevue, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

—M. Louis Derome, étudiant à Montréal, a passé la fin de semaine chez son père, M. Gustave Derome.

—M. et Mme Jean Richard ont passé quelques jours à Napierville et sont revenus lundi soir.

—Mlles Marguerite et Louise Fréchette, de Princeville, sont retournées dans leur famille après avoir passé quelques semaines chez M. et Mme Arnould Bourbeau.

VOTRE CHRONIQUE, MADAME

Economes, mais élégantes

En ce temps de guerre, l'économie vous est imposée, mais votre élégance n'en souffrira pas, Mesdames, si vous découvrez la véritable répartition à faire dans l'achat de vos toilettes et de tous les accessoires qui les accompagnent. Votre ingéniosité facilitera également ce besoin d'épargner les dollars. Il s'agit donc pour vous de cultiver cette adresse, cet art de paraître bien mise sans qu'il en coûte un prix fabuleux.

Jetez un coup d'oeil sur les photos des débutantes qui n'ont peut-être pas le souci d'équilibrer un modeste budget, mais n'oubliez pas que leurs toilettes valent aussi leur pesant d'or.

LE SECRET DE L'ECONOMIE

Il existe un secret dans la manière de discerner où la part doit être large et où elle doit être plus restreinte. Ainsi, il ne serait pas sage de dépenser jusqu'au dernier sou pour un manteau de fourrure. D'autre part, un manteau trop bon marché



Un manteau de fourrure de qualité, une toilette d'après-midi aux lignes sobres, et des accessoires appropriés, voilà les éléments qui constituent votre élégance, Mesdames.

ne vous donnerait pas satisfaction puisque vous en seriez quitte à renouveler l'achat l'année suivante. Et, vous aurez vu une somme énorme disparaître en peu de temps et votre apparence même ne serait pas celle de vos espérances.

Pourquoi, alors, ne pas choisir un manteau de lainage avec col de fourrure de qualité, dont la coupe mettra votre élégance en valeur? Votre profit sera déjà réalisé puisqu'il vous apportera le confort, la durée et le chic.

LES ACCESSOIRES

Les accessoires occupent une place prépondérante dans le domaine de la toilette. Pour eux, vous pouvez faire la part un peu plus large et le choix est étonnant dans cette catégorie. Les cuirs, les tissus, les teintes et les formes sont multiples.

Un sac-à-main de qualité rehaussera l'apparence de la robe la plus sobre et remplacera une demi-douzaine de sacs de qualité inférieure qui ne présenteraient pas l'intérêt et le charme que vous en attendiez.

Et les chapeaux? Y avez-vous songé? Quelle femme ne s'attarde pas quelques heures dans les salons à admirer les dernières créations? La variété est si grande dans cette catégorie qu'un prix moyen vous permettra de choisir le modèle aux lignes gracieuses qui, sans vous ruiner, répondra aux caprices de la mode.

SOUS-VETEMENTS ET ROBES

Un domaine où il vous sera facile de réaliser quelques économies est même celui des sous-vêtements. Qu'ils soient de coupe simple, de style tailleur mais de tissu résistant. Quant aux robes, pensez d'abord à la coupe du jour, puis faites votre choix dans de jolis tissus.

Vous les confectionnerez vous-même, si vous possédez ce talent, ou les achèterez à des prix raisonnables pourvu qu'elles répondent à la mode de l'heure. Si un ajustage est requis, il importe d'y voir au plus tôt, car malgré votre taille parfaite, il serait disgracieux que vos toilettes n'aient pas l'air d'être bien à vous.

CESSEZ DE VOUS GRATTER Soulage Vite la Démangeaison

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, eczéma, pied d'athlète, gales, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait passer promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 367



AVEC REDDY KILOWATT POUR VOUS AIDER
cette tâche n'est plus une corvée!

"En effet, Mesdames, vous ne sauriez croire comme votre lavage se fera facilement si vous me confiez le travail. Vous n'aurez qu'à mettre le linge sale, l'eau et le savon dans la machine à laver électrique, et je m'occuperai du reste — lavage et essorage. Sans compter que ma méthode est beaucoup plus complète, moins ruineuse pour le linge que celle de la cuve et de la planche à laver. Essayez-moi et vous verrez!"

REDDY DIT: Achetez chaque semaine des Timbres d'Epargne de Guerre!

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

Comment le Contrôle des Loyers Vous Atteint —

comme locateur **comme locataire**

COMME partie du projet général pour enrayer des nouvelles hausses du coût de la vie, le 1er décembre le gouvernement a étendu la politique des prix maxima aux loyers de tous les logements et immeubles commerciaux du Canada. En général, les nouvelles lois sur les loyers stipulent que:

(1) Aucun bail oral ou écrit pour tout logement ou immeuble commercial (meublé ou non) ne peut légalement être passé après le 11 octobre, 1941, à un loyer plus élevé que le loyer légalement payable en vertu d'un bail en vigueur à cette date, à moins qu'une demande pour un loyer plus élevé ait été soumise et approuvée par un Comité local des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Une telle demande doit être fondée sur des circonstances spécifiées survenues depuis le 11 octobre, 1941.

REMARQUE: Les terrains et lieux utilisés exclusivement à des fins agricoles ne sont pas soumis au contrôle des loyers.

(2) Un locataire a droit à un renouvellement de son bail à moins que le locateur requière les lieux pour certaines raisons indiquées dans les ordonnances de la Commission sur les loyers et ait donné un avis écrit de quitter les lieux dans le délai et de la manière y prescrites. Si cet avis de quitter les lieux est disputé par le locataire, le locateur doit obtenir une injonction de la Cour en vue de possession.

(3) Des copies de toutes les ordonnances et règlements sur les loyers de la Commission et des formules de demande en vue de variations de loyer peuvent être obtenues chez tout bureau régional ou succursale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, dans les régions où ces bureaux ne sont pas encore établis, du Comité local des loyers.

LES INFRACTIONS à ces ordonnances sont punissables par la loi et devraient être rapportées par écrit au représentant des prix et de l'approvisionnement, bureau régional Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à la plus rapprochée des villes suivantes: Vancouver, Edmonton, Régina, Winnipeg, North Bay, London, Toronto, Brockville, Montréal, Québec, Saint-Jean, Halifax ou Charlottetown.

Cyril DeMara
Administrateur des loyers de logements

Owen Lobley
Administrateur des loyers commerciaux

Publié sous l'autorité del a Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa

Les nouvelles en raccourci

Conseillers élus

MM. France Meunier, G.-A. Dubé et Joseph Hamel, de l'Ange-Gardien de Rouville, ont été élus conseillers de la municipalité de la paroisse.

Un fils

M. et Mme Bernard Picard, (Simone Morin), de Saint-Théodore d'Acton, annoncent la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Yvon-André. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Picard, oncle et tante de l'enfant.

A Saint-Jude

M. l'abbé Edmour Saint-Pierre, curé de Saint-Jude, vient d'annoncer que sa paroisse, au dernier recensement, compte 246 familles et 1.097 âmes, dont 946 communiants.

Naissances

A Saint-Thomas d'Aquin: Joseph-Jean-Pierre, fils de M. et Mme Richard Laplante; Maria-Clorinda-Elisa, fille de M. et Mme Francisco Polazzo.

Prime de $20.

Mlle Flore Desrosiers, institutrice à Saint-Aimé, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, Québec, une prime de $20., pour succès dans l'enseignement. C'est la seconde fois que Mlle Desrosiers reçoit cette prime.

Une fille

M. et Mme Sévérin Cabana, de Saint-Valérien, sont les heureux parents d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Ange-Lise-Lauriane. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Cabana, de Granby.

Feu Mme U. Martel

Mme Ulric Martel, née Alexina Hétu, est décédée à Saint-Germain de Grantham, à l'âge de 69 ans. Elle était veuve depuis plusieurs années.

Une fille

M. et Mme Elzéar Bergeron, de cette ville, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Clairette-Angéline. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Brunette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Noëlla Brunette, sa tante.

A l'école anglaise

Une représentation cinématographique a eu lieu vendredi dernier, à l'école anglaise de cette ville, sous la direction de Mlle V. Darby, institutrice, aidée de MM. Elie Miller, Billy Beach et B. Smith, étudiants.

Beaudry-Bonin

M. Armand Beaudry, de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Beaudry, de Saint-Valérien, a épousé à Saint-Hyacinthe Mlle Fleurette Bonin, fille de M. et Mme Albany Bonin, de Saint-Thomas d'Aquin.

Une fille

M. et Mme Hector Ménard, de Saint-Damase, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Lise-Cécile. Parrain et marraine, Harry Lépault et Imelda Loiselle.

Décès d'enfant

M. et Mme Rosario Blanchette, (Florianne Bernier), de cette ville, ont perdu dimanche dernier leur bébé Réal, âgé de 6 mois. La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche après-midi à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

Naissances

A Saint-Germain de Grantham: Joseph-Claude-Denis, fils d'Urbain Tétrault et de Dolorès Sénécal; Joseph-Antoine-Denis-Wilfrid, fils d'Euclide Corriveau et de Berthe Janelle; Marie-Pauline-Georgette, fille d'Albert Bergeron et de Lucina Lauzon; Joseph-Ulric-Marcel, fils de Joseph Saint-Martin et de Rita Lefèvre.

A l'hôpital

Mlle Simone Dupré, de Saint-Simon, est en bonne voie de guérison à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, après s'y être soumise, samedi dernier, à une intervention chirurgicale.

Officier-rapporteur

M. J.-L. Cormier, shérif du district de Saint-Hyacinthe, vient d'être nommé officier-rapporteur du gouvernement d'Ottawa, dans les comtés de Saint-Hyacinthe-Bagot.

Prime de $20.

Mlle Gisèle Desrosiers, institutrice à Saint-Louis-de-Bonsecours, vient de recevoir pour la seconde année consécutive, du département de l'Instruction publique, Québec, une prime de $20., pour succès dans l'enseignement.

Fillette décédée

M. et Mme Ernest Leblanc, de Saint-Jude, ont perdu ces jours derniers leur fillette, Jacqueline, âgée de deux mois.

Un fils

M. et Mme Nestor Lefebvre, (Eliane Gareau), d'Upton, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Louis-Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Phénix.

Enfant décédé

M. et Mme Maurice Robert, de Saint-Damase, ont la douleur d'annoncer la mort de leur jeune fils, Joseph-Roger-Lionel.

Naissances

A Saint-Dominique: Marie-Blanche-Simone, fille d'Ernest Leclerc et de Marthe Champigny; Marie-Madeleine-Simone, fille de Léopold Laplante et de Lucie Vincent.

Un fils

M. et Mme Rosaire Cloutier, de Saint-Barnabé, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Jean-Pierre-Clément. Parrain et marraine, M. et Mme Hilaire Cloutier, grands-parents de l'enfant.

Les éleveurs de Percherons du comté de Bagot

Saint-Liboire, 29, (Spéciale)

L'assemblée annuelle du Syndicat de Chevaux Percherons du comté de Bagot, a eu lieu mardi, à Saint-Liboire. Pour la prochaine année, le conseil de direction se composera comme suit: MM. Edmour Blanchard, président, Saint-Nazaire d'Acton; Elias Lussier, vice-président, Saint-Dominique; directeurs, MM. Ephrem Guertin, Saint-Dominique; Bruno Chabot et Onil Leclerc, Saint-Théodore d'Acton.

—:-o-:—

Le Cercle des Fermières de Saint-Hugues

Saint-Hugues, 28, D.N.C.

Mme Romuald Comtois a été élue présidente du Cercle des Fermières de Saint-Hugues. Les autres membres du conseil de direction sont Mme Henri Gauthier, vice-présidente; Mlle Fleurette Lessard, secrétaire; Mme Wellie Perron, bibliothécaire-lectrice, Mmes Georges Côté, Pierre Cardin et Pierre Désautels, conseillères. L'assemblée s'est tenue sous la présidence conjointe de M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, curé de la paroisse, et de M. Georges-E. Millette, agronome de Saint-Hyacinthe-Bagot.

—:-o-:—

M. H. Beauregard meurt à 81 ans, à La Présentation

La Présentation, 28, D.N.C.

Un des vieux citoyens de La Présentation, M. Hector Beauregard, est décédé dimanche dernier, 25 janvier, à l'âge de 81 ans. Célibataire, le défunt était fils de Joseph Beauregard et de Sophie Brunelle. Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église paroissiale de La Présentation, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Renaud, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Napoléon Desmarais, Joseph Saint-Pierre, Joseph Bernard, Hormisdas Giasson, Joseph Chenette et Ernest Saint-Germain.

—:-o-:—

Les conseillers élus cette année à Saint-Germain

Saint-Germain, 26, (Spéciale)

Les nouveaux conseillers municipaux, à Saint-Germain de Grantham, sont cette année MM. Hermann Brochu, Emile Mathieu et Oscar Rajotte. Les autres membres du conseil sont MM. Elphège Janelle, maire; A.-D. Gauthier, Wilfrid Gauthier et René Lavallée, conseillers.

—:-o-:—

Funérailles de M. Alb. Flibotte à Saint-Pie

Saint-Pie, 27, D.N.C.

M. Albert Flibotte, de Saint-Pie de Bagot, est décédé à Montréal, à l'âge de 56 ans. Il était fils de Joseph Flibotte et de Marie Campbell, décédés. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Pie, le 23 janvier.

Une fille

M. et Mme Wilfrid Berthiaume, (Yvonne Durand), d'Upton, sont les heureux parents d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Saint-Onge, oncle et tante de l'enfant.

Enfant décédé

M. et Mme J.-C. Comtois, (Camille Jarry), de McMasterville, près Beloeil, ont perdu leur jeune fils nouveau-né, Robert. Les funérailles ont eu lieu à McMasterville.

En convalescence

Mlle Anita Frigon, fillette de M. et Mme Ferdinand Frigon, d'Upton, que l'on avait conduite d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, se remet lentement de l'intervention chirurgicale à laquelle elle dut se soumettre, mais paraît dans la bonne voie.

Un fils

M. et Mme Léo Gendron, (Orize Lessard), de Saint-Hugues, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Pierre-Paul. Parrain et marraine, M. Paul Lefebvre et Mlle Fleurette Lessard. Porteuse, Mlle Denise Lessard.

Naissance

M. et Mme Lucien Gingras, (Thérèse Lussier), de Sainte-Cécile de Milton, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Henri-Yves-Claude-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Benoît, de Saint-Pie. Porteuse, Mlle Pierrette Gingras.

On se soucie de récupérer à S.-Hyacinthe

Une nouvelle assemblée eut lieu mardi soir à l'hôtel de ville, où les orateurs exposèrent l'importance de la récupération des matières utilisables.

M. Maurice-L. Lazard, gérant de la succursale locale de la compagnie d'assurance *Metropolitan Life*, a présidé mardi soir une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, en vue de la formation des comités pour la nouvelle campagne de récupération, à Saint-Hyacinthe, La Providence, Saint-Joseph-sur-Yamaska, et dans les municipalités environnantes. Les présidents des comités formés sont:

Saint-Hyacinthe: quartier no 1: M. Victor Hébert, 122, rue Concorde (Tél. 576); quartier no 2: M. Antonio Godbout, 133, rue Girouard, (Tél. 89); quartier no 3: M. Ernest Picard, 1010, Calixa-Lavallée (Tél. 354); M. Camille Mercure, 3130, rue Girouard, (Tél. 1051); quartier no 4: M. F.-X. Demers, 900, rue Ste-Anne, (Tél. 568); quartier no 5: M. A. Archambault, 490, avenue de l'Hôtel-Dieu (Tél. 173-W); M. Emile Martel, 2475, rue Notre-Dame (Tél. 590-J.).

La Providence: M. Josaphat Archambault, 89, rue St-Pierre, La Providence, (Tél. 699-107).

Saint-Joseph: M. P.-A. Guilbert, 57, rue Centrale, (Tél. 481).

Des membres de la Garde de Réserve Féminine assistaient nombreux à l'assemblée. La commandante de la Garde, Mme P. Payan, et son adjointe, Mlle Marguerite Marin, dirigeront la propagande dans tout le district, afin d'aider le travail des comités.

M. John-J. Egan, industriel de cette ville, s'est engagé à trouver les camionneurs qui recueilleront les objets mis à la disposition des comités locaux, dans chaque quartier. Déjà les maisons suivantes ont promis de fournir une voiture: MM. Camille Mercure, courtier; J.-W. Brasseur, quincaillier; Camille Hubert, commerçant de grains; Omer Saint-Amand, Saint-Joseph Auto Parts, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

Les enfants qui voudront aussi faire leur part en allant chercher les rebuts confiés aux comités, seront récompensés. C'est ce qu'a annoncé M. Lazard, qui dirige la campagne.

Tous les intéressés pourront communiquer avec M. Lazard, qui tient ses bureaux au no 490, avenue Saint-Simon, Tél. 617.

—:-o-:—

M. A. Marc-Aurèle, de S.-Pie, meurt à 32 ans à l'Hôpital

Saint-Pie, 29, (Spéciale)

M. Armand Marc-Aurèle, de Saint-Pie de Bagot, est décédé dimanche dernier à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 32 ans. Outre ses parents, M. et Mme Euclide Marc-Aurèle, (Rose-Hélène Jodoin), le défunt laisse quatre soeurs: Mmes Arthur Desroches, (Anna); P.-E. Benoît, (Marguerite); Mlles Emma et Adrienne Marc-Aurèle. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église paroissiale de Saint-Pie, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg., de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. le chanoine N. Desmarais, curé de Saint-Pie, qui chanta également le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Léo et Alcide Chauvin, Laurent Tétrault, Fédora Daignault, Emilien Jodoin et O. Lapierre. Le deuil était conduit par MM. Arthur Desroches et Henri Marc-Aurèle. La Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe était représentée par les officiers Fernand Berthiaume et Bertrand Couture.

—:-o-:—

Mlle Rita Ledoux, de Saint-Liboire, en convalescence

Saint-Liboire, 28, D.N.C.

Mlle Rita Ledoux, de Saint-Liboire, qui avait été victime d'un accident aux Trois-Rivières, au cours duquel elle avait subi la fracture d'une jambe, est de retour dans sa famille après un séjour d'un mois à l'Hôpital Saint-Joseph, Trois-Rivières. Elle est en excellente voie de guérison.

—:-o-:—

M. Pierre Daviau meurt à Holyoke, Mass., à 82 ans

L'un des pionniers canadiens-français d'Holyoke, Mass., M. Pierre Daviau, est décédé en cette dernière ville, à l'âge de 82 ans. Natif de Saint-Hyacinthe, il demeurait à Holyoke, où il avait suivi ses parents, depuis 1870. Il ne laisse pas d'enfants. Seule son épouse, née Délima Morency, lui survit. Les funérailles ont eu lieu à Holyoke, en la paroisse de l'Immaculée-Conception.

A Upton, succès de la Journée apostolique

Upton, 28, D.N.C.

La Journée apostolique qui s'est tenue samedi dernier à Upton, sous la direction de M. l'abbé Célestin Robillard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, a obtenu un succès complet. Presque toutes les dames et jeunes filles de la paroisse ont tenu à y prendre part, suivant avec piété et recueillement les divers exercices au programme.

—:-o-:—

M. Alf. Paquette meurt à 80 ans, à L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, 27, D.N.C.

M. Alfred Paquette, de l'Ange-Gardien de Rouville, est décédé ces jours derniers après une longue maladie. Il était âgé de 80 ans. Le défunt laisse cinq fils et deux filles, 93 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Ses enfants sont MM. Arsène, Elzéar, Rénald, Dieudonné et François Paquette; Mmes Richard Paquette, (Marie-Rose), et Osias Paquette, (Rose-Amande). Six frères et trois soeurs lui survivent également: MM. Stanislas, Hormisdas, Philias, Salvany, Anthime et Exeus Paquette; Mmes J. Brien, (Virginie), A. Dion, (Lumina), et G. Dion, (Régina). Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de l'Ange-Gardien, sous la direction de M. J.-E. Brouillette. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L.-P. Phaneuf, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés J. Lavoie, vicaire, et Antoine Larocque, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre.

—:-o-:—

Trois personnes en convalescence à Sainte-Hélène

Sainte-Hélène, 28, D.N.C.

Parmi les malades de notre village, en bonne voie de rétablissement, on mentionne particulièrement Mme Wilfrid Berthiaume, qui est presque complètement guérie des blessures graves, reçues l'automne dernier, quand elle fut renversée sur la chaussée par une automobile. Mme Edouard Barnabé a aussi quitté sa chambre, après une maladie de plusieurs semaines, et M. Zéphirin Sawyer, qui fut très malade d'une congestion pulmonaire, a commencé de sortir samedi dernier.

—:-o-:—

Au Cercle des Fermières de Saint-Barnabé

Saint-Barnabé, 28, D.N.C.

Mme Alcide Leblanc a été réélue, pour un second exercice, présidente du Cercle des Fermières de Saint-Barnabé. Les autres membres du conseil de direction sont Mme Doria Saint-Jean, vice-présidente; Mlle Germaine Bolduc, secrétaire; Mlle Thérèse Benoît, secrétaire; Mmes Alcide Gaudette, Joseph Laplerre, Emile Côté, conseillères.

—:-o-:—

M. Sergius Leblanc est décédé à 61 ans, à Saint-Denis

Saint-Denis, 28, D.N.C.

M. Sergius Leblanc, de Saint-Denis-sur-Richelieu, est décédé vendredi dernier, 23 janvier, après une longue maladie. Il était âgé de 61 ans. Le défunt laisse deux fils et cinq filles: MM. Hervé et Raymond Leblanc, Saint-Denis; Mmes Roméo Duquette, (Laurette), et Armand Leblanc, (Berthe), La Présentation; Mlles Germaine, Jeanne et Paquerette, Saint-Denis. Les funérailles ont eu lieu lundi en l'église paroissiale, sous la direction de M. Emilien Phaneuf. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre. Le deuil était conduit par MM. Stanislas et Alphonse Leblanc, frères du défunt. Les porteurs étaient MM. Osias Goulet, Wilbrod Laganière, Henri Bonin, Albert Lussier, Roméo Duquette et Armand Leblanc.

—:-o-:—

Un grand Bingo est annoncé à Saint-Thomas

S.-Thomas d'Aquin, 28, (Spéciale)

M. l'abbé Gérard Lusignan, curé de Saint-Thomas d'Aquin, annonce dans sa paroisse un grand Bingo, au bénéfice des oeuvres paroissiales. Il aura lieu le 2 février, à 8 heures 30 du soir, (heure avancée). Il va sans dire que tous les paroissiens sont invités, et avec eux tous les citoyens de la région. Il y a nombre de magnifiques prix à gagner.

Trois frères, de Saint-Césaire, sont dans l'armée

Saint-Césaire, 28, (Spéciale)

M. et Mme A. Désautels, de Saint-Césaire de Rouville, comptent trois fils dans l'armée canadienne. Ce sont les soldats Jean-Paul, Elzéar et Raoul Désautels, tous trois membres des Fusiliers Mont-Royal, présentement au centre d'instruction de Collinsville, près Sherbrooke. Avant de s'établir à Saint-Césaire, la famille Désautels demeurait à Saint-Paul d'Abbotsford.

—:-o-:—

Le jeune Bernard Jean est décédé à 10 ans et 7 mois

M. et Mme Albert Jean, de cette ville, ont perdu leur jeune fils, Bernard, décédé vendredi dernier à Montréal, à l'âge de 10 ans et 7 mois. Outre ses parents, le petit défunt laisse un frère et quatre soeurs: Jean-Paul, Yolande, Claire, Claudette et Francine. Les funérailles ont eu lieu dimanche dernier en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Edouard-Léon Paulhus, et les porteurs étaient MM. Jean-Guy et Charles-Auguste Halley, Guy Bérard, Yvan Massé, André Dumont et Jean-Guy Frenière. Le deuil était conduit par le père et le frère du défunt; son grand-père, M. Charles Jean; ses oncles, MM. Laurent et Henri Jean, Albert Besner, Emile Montpetit, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

—:-o-:—

96 personnes entrèrent à la prison, en 1941

M. J.-L. Cormier, shérif du district de Saint-Hyacinthe, a annoncé cette semaine que 96 personnes, dont 7 femmes et filles, étaient entrées à la prison commune de cette ville, durant l'année 1941. Après expiration de leur sentence, 25 d'entre elles en sortirent, et 38 furent libérées après paiement d'amendes et frais. Exactement 7 condamnés se virent accorder un permis de libération. Il y eut 6 prisonniers transportés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et 2 jeunes gens conduits à l'Ecole de réforme. En 1940, 150 personnes avaient passé par la prison de Saint-Hyacinthe.

—:-o-:—

Un deuil pour la colonie estivale de Saint-Hilaire

Saint-Hilaire, 28, (Spéciale)

La colonie estivale de Saint-Hilaire-sur-Richelieu aura appris avec regret le décès, survenu mardi à Montréal, de M. Trefflé Lamontagne, président de la Compagnie de Peintures et Vernis Mont-Royal, et de la maison Hector Lamontagne Inc. Le défunt était âgé de 65 ans. Il possédait depuis plusieurs années une maison d'été à Saint-Hilaire, et il était le fondateur du Club de Golf de Saint-Hilaire. Le défunt laisse quatre fils et une fille, Hector, Roger, Jean, Gilles et Gabrielle. Un frère lui survit également, M. Emile Lamontagne, de Montréal.

—:-o-:—

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
22	29	15
23	35	12
24	37	28
25	12	4
26	23	5.5
27	28	7
28	10	7

Le maire de Saint-Valérien à l'hôpital

Saint-Valérien, 28, D.N.C.

M. J.-P. Ducharme, maire de Saint-Valérien, a été transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, et il a dû se soumettre à une intervention chirurgicale. Aux dernières nouvelles, l'intervention a réussi, et le malade est en excellente voie de rétablissement.

—:-o-:—

Secrétaire du C. des Fermières de Saint-Charles

Saint-Charles, 28, D.N.C.

Par suite de la démission de *Mme Honoré Benoît*, comme secrétaire du Cercle des Fermières de Saint-Charles-sur-Richelieu, Mme Maurice Désautels a été désignée pour lui succéder. Le conseil de direction se composera donc désormais comme suit: Mmes Joseph Messier, présidente; Charles Lusignan, vice-présidente; Maurice Désautels, secrétaire; Oswald Meunier, bibliothécaire; Adrien Dyon et Stanislas Borduas, Mlle Angelina Messier, conseillères.

—:-o-:—

Il tombe sur le trottoir, et se blesse gravement

Un malencontreux accident, survenu mercredi matin à Saint-Joseph-sur-Yamaska, a conduit M. Gérard Desorcy, de La Providence, à l'Hôpital, où il devra reposer pour quelque temps encore. M. Desorcy, qui est facteur, faisait sa tournée quotidienne, quand il perdit soudain l'équilibre sur le trottoir glissant, devant l'épicerie de M. J. Marchessault. Il tomba le rein sur un tuyau sortant près du trottoir et qui servait à conduire de l'huile dans un réservoir. Une hémorragie se produisit, obligeant M. Desorcy à prendre le chemin de l'Hôpital, où il subit un examen. Il est sous les soins du Dr Liboire Beauregard, et son état n'inspire aucune crainte.

PETITES ANNONCES

AIDE DEMANDE. — Homme (pants operator) demandé, ayant de l'expérience dans toutes les opérations, dans une manufacture d'Ontario. S'adresser par écrit, Case postale 140, S.-Hyacinthe.

A VENDRE. — Glacière électrique **Kelvinator**, aussi poêle électrique **Gurney**. Ces deux articles n'ayant servi que durant quelques mois. Cause de vente: départ. S'adresser à 875, rue Choquette. 1 j.

PERDU, bracelet-montre en or blanc, pour dames, de marque Cyma. Récompense promise à la personne qui le rapportera au no 2640, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. 1 f.

DEMANDE A ACHETER. — On demande à acheter 2 tonnes de paille, pressée ou non. et deux tonnes de foin de mil, pressé. S'adresser à Georges St-Jean, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Rang du Rapide-Plat. 1 f.

BALAYEUSE A LOUER. — Laveuse à gazoline complètement réparée et en parfaite condition. Sacrifiera à prompt acheteur. Adressez-vous à Beatty Bros. Ltd., 1834, rue Des Cascades, Tél. 920.

ATTENTION

Je désire engager des bûcherons. Je paierai $3. la corde. — Aussi, à vendre, 1500 cordes de bois, érable de montagne; 1500 minots de pois à soupe, no 1, extra cuisants, (6 cents la livre par grosse quantité); bon foin et mil, $20 la tonne. S'adresser à L.-H. Marcotte, Saint-Simon de Bagot. j.n.o.

APPARTEMENT A LOUER. — 1 pièce, chauffée, éclairée, située aux Appartements Benoit, ave. de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe. S'adresser à 755, ave. Du Palais, St-Hyacinthe. j.n.o.

LA LOI DE FAILLITE

SOUMISSIONS DEMANDÉES

Re: ANTONIO VINCELETTE, garagiste
Saint-Hyacinthe, P. Q.
Débiteur

Recevrons soumissions jusqu'à jeudi, 5 février 1942, à Midi, pour la vente séparément de chacun des item de l'actif suivant, savoir: —

A—Marchandises et pièces de rechange, suivant inventaire	$370.95
B—Ameublement et articles de bureau, suivant inventaire	107.00
C—Créance aux livres	681.43
D—Outillage général, libre de lien, suivant inventaire	245.75
E—Outillage spécial affecté d'un lien	726.00
F—Immeuble portant les Nos civiques 3444 et 3446 de la rue Oxford à Montréal	9.500.00
G—Immeuble portant le No civique 2247 de la rue Coursol à Montréal	3,800.00
H—Immeuble portant les Nos civiques 2455 et 2465 de la rue St-Joseph à St-Hyacinthe, P. Q.	14,000.00
I—Ameublement de résidence, suivant inventaire	496.00

Dépôt légal de 25% requis à titre d'arrhes, solde payable comptant ou à telles conditions acceptables par les inspecteurs.

Le syndic se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions ou d'accepter n'importe laquelle.

On peut examiner l'actif lundi et mardi, 2 et 3 février, en s'adressant à la Station Désilets, rue Dessaulles à St-Hyacinthe.

Pour autres informations, s'adresser au syndic.

Montréal, ce 28 janvier 1942.

Bureau de:

J.-PAUL VERMETTE, syndic autorisé,
57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

Le syndic:

J.-PAUL VERMETTE

Carnet mondain

PROCHAIN MARIAGE

Le 2 février, aura lieu à Montréal, le mariage de Mlle Yvette Racicot, fille de M. Arthur Racicot, décédé, et de Mme Racicot, au lieutenant Gabriel Lefebvre, fils de M. Bruno Lefebvre, décédé, et de Mme Lefebvre, de Québec.

DEPLACEMENTS

—Le lieutenant Maurice Bourgeau est retourné au Camp d'entraînement de Sherbrooke, après des vacances passées chez ses parents.

—:-o-:—

LISEZ
LE
COURRIER DE ST-HYACINTHE

AU SALON ANNA GRAND SPÉCIAL pour FÉVRIER



Permanente "ZOTOS",	rég. $8.00	spécial	$7.00
Permanente "EUGENE",	rég. 6.00	spécial	5.00
Permanente "A LA VAPEUR",	rég. 5.00	spécial	4.00
Permanente "A L'HUILE",	rég. 4.00	spécial	3.00

Un traitement à l'huile avec toutes permanentes

Nous avons la ligne complète des produits de beauté MIREILLE DE PARIS

Le Salon Anna

A. DAGENAIS 615 STE-ANNE ST-HYACINTHE Tél. 725

AVIS

aux

Hôtels, Restaurants, Maisons de Pension, Institutions, Etc.

En vertu de l'ordonnance numéro 93 de La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, l'administrateur du sucre a déterminé que les hôtels, restaurants et autres établissements servant des repas enlèveront tous les sucriers de leurs tables à l'avenir, et serviront le sucre seulement en quantités raisonnables lorsque un client en demanderont. Ils ne devront évidemment, sous aucun prétexte, vendre du sucre à leurs employés ou au public, sauf avec les repas.

Cette ordonnance s'applique aux:

Hôtels — Restaurants — Cafés — Salons de thé — Pharmacies — Auberges—Clubs servant régulièrement des repas — Salles à dîner de personnel — Cantines — Centres d'alimentation scolaires — et autres lieux de rafraîchissements ouverts au public.

Les établissements et institutions de résidence doivent observer les conditions du rationnement général du consommateur, nommément, ¾ d'une livre par personne par semaine.

Les établissements de résidence comprennent les:

Maisons de pension — Maisons de rapport servant des repas — Pensions bourgeoises — Hôtelleries — Maisons de repos — Pensionnats.

Les institutions comprennent les:

Hôpitaux — Sanatoriums — Maisons de convalescence — Orphelinats — Maisons de correction — Infirmeries — Monastères et cloîtres, etc. — Refuges — Prisons — Ecoles de réforme.

Les dispositions du rationnement peuvent être relâchées à l'égard des patients de ces institutions lorsque des raisons de santé le recommandent.

S. R. NOBLE,
Administrateur du sucre

Publié sous l'autorité de La Commission des prix et du commerce en temps de guerre.